

Exploration de carrières et d'emplois 10, 20, A30, B30
2021 Programme d'études de la Saskatchewan

Novembre 2021 - En raison de la nature de l'élaboration des programmes d'études, ce document est révisé régulièrement. Pour le contenu le plus à jour, veuillez consulter le lien suivant : www.progetudes.gov.sk.ca.

Remerciements

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan tient à remercier de leur contribution professionnelle et de leurs conseils les membres du Comité de référence des arts pratiques et appliqués au niveau secondaire :

Bill Birns
Prairie Valley School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Ken Dows
Sun West School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Moïse Gaudet
Conseil des écoles fransaskoises
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Rob Heppner
Saskatoon Public Schools
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Tara Johns
South East Cornerstone Public School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Josh LeBlanc
South East Cornerstone Public School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Vanessa Lewis
Sun West School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Cindy Lowe
Chinook School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Mel Menz
Northern Lights School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Jeremy Murphy
Northwest School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Arnold Neufeld
Saskatoon Public Schools
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

AnnaLee Parnetta
Christ the Teacher Catholic Schools
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Derek Barss,
Personnel administratif senior
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan
(ancien membre – Kevin Schmidt)

Darren Gasper
Surintendant de l'éducation
Ligue des administrateurs, directeurs et surintendants de l'éducation

Jay Wilson, Professeur associé
College of Education
University of Saskatchewan

Sara Wheelwright
Saskatchewan Chamber of Commerce
(ancien membre - Tim Schroh)

Gordon Heidel, Directeur exécutif
Regina and District Industry Education Council

Janet Uchacz-Hart, Directeur exécutif
Saskatoon Industry-Education Council

Dean Frey
Saskatchewan Apprenticeship and Trade
Certification Commission

Fran Walley, Doyen adjoint (Academic)
College of Agriculture and Bioresources
University of Saskatchewan

Noreen Mahoney, Doyenne adjointe,
(Students & Degree Programs)
Edwards School of Business
University of Saskatchewan

Barb Gustafson, Coordinatrice,
Learner Pathways
Saskatchewan Polytechnic

Brian Schumacher
Doyen adjoint, (Undergraduate Programs)
Faculty of Business Administration
University of Regina
(ancien membre – Cyril Kesten, Faculty of
Education)

Jo-anne Goodpipe, Chef de département
Department of Indigenous Science, the
Environment and Economic Development
First Nations University of Canada

Claire St. Cyr-Power
Enseignante en prêt de service
Baccalauréat en éducation
Université de Regina

Le ministère de l'Éducation souhaite remercier les membres du groupe de rédaction :

Lori Carter
Saskatoon School Division

Daniel Hardern
South East Cornerstone School Division

Vanessa Lewis
Sun West School Division

Jocelyn Kennedy
Saskatchewan Rivers School Division

Ingrid MacColl
Northern Lights School Division

Le ministère de l'Éducation souhaite remercier beaucoup d'autres personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce programme d'études.

Introduction

Les arts pratiques et appliqués sont un domaine d'études indiqué dans le Tronc commun de la Saskatchewan, qui vise à offrir à tous les élèves de la Saskatchewan une éducation qui leur sera bien utile, quel que soit leur choix après avoir quitté l'école. Par ses différentes composantes et initiatives, le Tronc commun appuie l'atteinte des Buts d'éducation pour la Saskatchewan. Pour des renseignements à jour concernant le Tronc commun, veuillez-vous reporter au *Manuel du registraire à l'intention des administrateurs scolaires* qui se trouve sur le site Web du gouvernement de la Saskatchewan. Pour obtenir de plus amples renseignements en ce qui concerne les différentes composantes et initiatives du Tronc commun, veuillez consulter le site Web du gouvernement de la Saskatchewan pour les documents concernant la politique et les fondements.

Ce programme fournit les résultats d'apprentissage organisés en modules de lesquels les enseignants écoles sélectionnent afin d'atteindre un minimum de 100 heures. Le programme d'études reflète la recherche actuelle dans ce domaine ainsi que les technologies de création émergentes et il est sensible aux changements démographiques au sein d'études province.

Tous les élèves vont travailler à atteindre les résultats d'apprentissage provinciaux. Cependant, quelques élèves auront besoin de soutiens. Un enseignement efficace, y compris l'utilisation de la pédagogie différenciée, viendra soutenir la plupart des élèves à atteindre la réussite. La pédagogie différenciée renvoie au concept d'apporter des adaptations à l'une des variables suivantes, ou à toutes : l'environnement d'apprentissage, l'enseignement, l'évaluation et les ressources. Les adaptations à ces variables visent à rendre l'apprentissage pertinent et approprié dans le but de soutenir la réussite des élèves. **Dans le contexte de la pédagogie différenciée, les résultats d'apprentissage ne changent pas; ce sont les variables qui sont adaptées de façon que les résultats d'apprentissage puissent être atteints. Veuillez consulter le site Web du gouvernement de la Saskatchewan pour plus d'informations à ce sujet.**

Description des cours

Dans le cours *Exploration de carrières et d'emplois 10*, les élèves passent de 50 à 70 heures en salle de classe et de 30 à 50 heures en milieu de travail. On présente aux élèves le concept du développement de carrière et ils participent à un éventail d'activités de conscience de soi.

Dans le cours *Exploration de carrières et d'emplois 20*, les élèves passent de 30 à 50 heures en salle de classe et de 50 à 70 heures en milieu de travail. Ils deviennent de plus en plus sensibilisés aux possibilités de carrière et explorent les options qui s'offrent à eux et qui correspondent à leurs objectifs de carrière.

Dans le cours *Exploration de carrières et d'emplois A30 et B30*, les élèves passent de 20 à 40 heures en salle de classe et de 60 à 80 heures en milieu de travail. Les élèves ont l'occasion de faire des choix de carrière et de se concentrer à perfectionner leurs compétences professionnelles de niveau d'entrée en milieu de travail.

Les modules tirés de nombreux programmes d'études des arts pratiques et appliqués (APA) conviennent à des cours combinés de niveau intermédiaire des APA; il est toutefois recommandé de ne pas utiliser le cours *Exploration de carrières et d'emplois A30 et B30* à cette fin. Consultez la page 30 pour en savoir plus.

Certains modules du cours *Exploration de carrières et d'emplois A30 et B30* conviennent à des cours combinés des APA au niveau secondaire, comme il est indiqué à partir de la page 40.

Les caractéristiques uniques des Arts pratiques et appliqués

Les programmes d'études des Arts pratiques et appliqués (APA) ont plusieurs caractéristiques uniques à ce domaine d'études. On inclut ces caractéristiques dans tous les programmes d'études des APA afin d'encourager la flexibilité des programmes d'études, de soutenir les partenariats communautaires qui facilitent l'apprentissage au-delà de la salle de classe et de s'assurer que le programme d'études met l'accent sur la pratique.

Les programmes d'études des APA contiennent tous les cours dans **un seul document**, qu'il s'agisse d'un cours ou d'une série de plusieurs cours. Cette caractéristique permet aux écoles et aux enseignants la souplesse de choisir des modules qui appuient les besoins de leurs élèves ainsi que d'utiliser les installations et l'équipement disponibles. L'ordre et le nombre de résultats d'apprentissage pour un cours peuvent varier entre les écoles en autant que l'intégrité de la discipline et les 100 heures requises par cours soient maintenues.

Tous les programmes d'études des APA sont conçus à l'aide de **modules**, chacun avec un seul résultat d'apprentissage que les élèves doivent atteindre. Pour aider les enseignants et les écoles à la planification des cours, chaque module est désigné en tant que débutant, intermédiaire ou avancé. Les modules peuvent aussi avoir des modules prérequis. Les modules principaux sont des modules obligatoires qui doivent être couverts dans des cours purs pour des raisons de développement ou de sécurité. Certains modules peuvent servir de prérequis pour des études plus avancées. Chaque module fournit un cadre temporel suggéré afin d'aider les enseignants dans la planification de leurs cours. Chaque module peut prendre plus ou moins que le temps suggéré selon des facteurs tels que les connaissances antérieures des élèves.

Une troisième caractéristique unique des programmes d'études de l'APA est l'inclusion d'un **module d'études approfondies** dans chaque cours. Le module d'études approfondies permet aux enseignants de créer leurs propres résultats d'apprentissage et indicateurs pertinents aux objectifs et aux domaines d'intérêt pour le sujet de sorte à répondre aux besoins de leurs élèves. À mesure que les innovations se développent dans les connaissances et la technologie des différents domaines d'études, l'utilisation des modules d'études approfondies est un moyen pour les enseignants de s'assurer que leurs programmes demeurent à jour dans les pratiques de l'industrie.

Les **modules de stage pratique** contenus dans tous les programmes d'études des APA encouragent l'apprentissage personnalisé et le développement de relations communautaires. Les modules de stage pratique sont conçus comme une partie de l'apprentissage d'un cours fondé sur le travail visant à offrir des possibilités de formation hors de l'école pour les personnes ou les petits groupes dans un milieu de travail. La planification et l'évaluation sont gérées par l'enseignant tandis que la possibilité d'apprentissage est fournie par un expert dans la communauté. Les compétences pratiques développées à l'école sont directement transférées à un milieu de travail.

Les **compétences transférables** sont un aspect souhaitable de l'apprentissage tout au long de sa vie. La nature pratique de ces compétences transférables enrichit la vie des élèves dans leur transition dans la vie au-delà de la 12^e année. Au Canada, deux taxonomies de compétences transférables ont été produites. Le Conference Board du Canada a élaboré une liste de compétences relatives à l'employabilité et Développement des ressources humaines Canada a déterminé une série de compétences essentielles. Les élèves seront familiarisés avec ces deux taxonomies grâce à leur apprentissage en 8^e année dans la *Sensibilisation aux carrières*.

De plus amples renseignements sur les caractéristiques susmentionnées du programme d'études sont fournis dans le *Document d'orientation des Arts pratiques et appliqués* disponible sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Objectifs et domaines d'intérêt de l'*Exploration de carrières et d'emplois 10, 20, A30 et B30*

Exploration de carrières et d'emplois vise à promouvoir la planification de la carrière et la prise de décisions à cet égard. Le programme d'études ne vise pas à obliger les élèves à faire des choix prématurés sur leurs objectifs de carrière; il veut plutôt les sensibiliser davantage aux possibilités de carrière tout en gardant un vaste éventail de cheminements de transition ouverts qui pourraient être envisagés à l'avenir.

Le programme d'études *Exploration de carrières et d'emplois 10, 20, 30* a comme domaine d'intérêt les trois étapes du continuum du développement de carrière : la sensibilisation, l'exploration et l'expérience. À mesure que les élèves progressent d'un niveau à l'autre, la quantité de temps qu'ils passent en apprentissage au travail augmente tandis que celle consacrée à l'apprentissage en salle de classe diminue.

Dans le cours *Exploration de carrières et d'emplois 10*, les élèves passent de 50 à 70 heures en salle de classe et de 30 à 50 heures en milieu de travail. Les élèves sont initiés au développement de carrière et ils participent à une variété d'activités de conscience de soi. **La sensibilisation** au choix d'une carrière est le point de mire principal du développement de carrière de ce cours.

Dans le cours *Exploration de carrières et d'emplois 20*, les élèves passent de 30 à 50 heures en salle de classe et de 50 à 70 heures en milieu de travail. Ils deviennent de plus en plus sensibilisés aux possibilités de carrière et explorent les options qui s'offrent à eux et qui correspondent à leurs objectifs de carrière. Le cours *Exploration de carrières et d'emplois 20* a comme point de mire l'étape de **l'exploration** du continuum du développement de carrière.

Dans *Exploration de carrières et d'emplois A30 et B30*, les élèves passent de 20 à 40 heures en salle de classe et de 60 à 80 heures en milieu de travail. Les élèves ont l'occasion de faire des choix de carrière et de se concentrer à perfectionner les compétences requises au niveau d'entrée d'un milieu de travail. L'étape de **l'expérience** est le point de mire principal du développement de carrière de ce cours.

Enseigner le programme d'études *l'Exploration de carrières et d'emplois 10, 20, A30, B30*

La communauté devient un milieu d'apprentissage pour les étudiants des cours d'exploration de carrière et d'emplois; à mesure qu'ils progressent dans les niveaux 10, 20 et 30, les élèves passent de plus en plus de temps en milieu de travail. L'établissement de partenariats avec la communauté contribuera à faciliter les placements professionnels qui avantagent mutuellement les élèves et les employeurs. Il faut porter une attention particulière afin de jumeler des élèves à des milieux de travail qui correspondent à leurs intérêts, leurs compétences, leurs capacités et leurs objectifs de carrière. Un placement professionnel dans le même cours peut faire entrer en jeu un site de travail ou plus; on recommande toutefois de ne pas envoyer un élève au même endroit d'un cours (ou crédit) à l'autre.

Afin d'être prêts à faire leur premier placement professionnel, les élèves doivent avoir des connaissances approfondies sur un éventail de sujets, ce qui explique pourquoi le contenu du cours de niveau 10 est si chargé. Cette théorie est toutefois essentielle pour assurer la réussite des élèves, non seulement au cours de niveau 10, mais également à ceux des niveaux 20 et 30. Il est essentiel d'avoir accès à des ordinateurs puisque les élèves explorent un éventail de possibilités de développement de carrière et créent une panoplie de documents professionnels tels que le curriculum vitae, la lettre de présentation et des preuves de leur apprentissage. Les élèves élaborent des portfolios de carrière au niveau 10, et devraient continuer à les mettre à jour à tous les niveaux.

En planifiant les cours d'exploration de carrières et d'emplois pour des blocs de temps, comme une journée, un avant-midi ou un après-midi complets, il sera plus facile pour tous de passer d'un apprentissage en salle de classe à un apprentissage en milieu de travail. Il faut prendre en considération de nombreux facteurs au moment de préparer les possibilités de travail pendant les études, les surveiller et en assurer le suivi. Consultez la section des lignes directrices sur le travail pendant les études du *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation* pour en savoir plus.

Arts pratiques et appliqués de la 6^e à la 12^e année au CEF

De nombreuses possibilités sont offertes aux élèves dans le domaine des Arts pratiques et appliqués. Les choix aident les élèves à développer des habiletés personnelles, à acquérir des habiletés d'emploi en tant que débutants ou à poursuivre les occasions d'apprentis dans les métiers. Les élèves ont l'occasion d'explorer et de développer des cheminements de carrière.

Chaque programme d'études des Arts pratiques et appliqués se compose de modules configurés en cours proposés et de suggestions de modules pour les cours convenables aux niveaux intermédiaire et secondaire. Les cours des APA sont regroupés en fonction de thèmes en commun. Étant donné que différentes combinaisons de modules peuvent être choisies, les cours auront divers cheminements professionnels ou de carrière vers la formation postsecondaire ou vers les possibilités en milieu de travail.

La conception modulaire offre de la flexibilité et permet la participation de la communauté. La conception permet aux enseignants et aux écoles d'élaborer des offres uniques des APA qui reflètent les intérêts des élèves et les ressources de l'école et de la communauté. Des partenariats avec des organismes, les entreprises et les fournisseurs de services communautaires améliorent les possibilités d'apprentissage dans un contexte communautaire.

Les cours d'arts pratiques et appliqués peuvent être offerts de deux façons au sein d'une école - en tant que cours purs ou cours combinés. Un cours pur au niveau secondaire est un cours où des modules principaux sont enseignés et les modules facultatifs sont sélectionnés du même programme d'études des APA pour un total de 100 heures. Un cours combiné est une configuration de modules recommandée d'un minimum de trois programmes d'études de cours purs des APA pour créer un cours du niveau intermédiaire d'un minimum de 50 heures ou un cours du niveau secondaire d'un total de 100 heures d'enseignement (1 crédit). *Les Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation* offre des recommandations pour la configuration des cours combinés aux niveaux intermédiaire et secondaire.

Cadre de référence de l'éducation fransaskoise

L'éducation fransaskoise englobe le programme d'enseignement-apprentissage en français langue première qui s'adresse aux enfants de parents ayant droit en vertu de l'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'éducation fransaskoise soutient l'actualisation maximale du potentiel d'apprentissage de l'élève et, de manière intentionnelle, la construction langagière, identitaire et culturelle dans un contexte de dualité linguistique. L'élève peut ainsi manifester sa citoyenneté francophone, bilingue.

En Saskatchewan, les programmes d'études pour l'éducation fransaskoise :

- valorisent le français dans son statut de langue première;
- soutiennent le cheminement langagier, identitaire et culturel de l'élève;
- favorisent la construction, par l'élève, des savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-vivre ensemble et savoir-devenir comme citoyen et citoyenne francophone;
- soutiennent le développement du sens d'appartenance de l'élève à la communauté fransaskoise;
- favorisent la contribution de l'élève à la vitalité de la communauté fransaskoise;
- soutiennent la citoyenneté francophone, bilingue, de l'élève.

La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC)

La *construction langagière, identitaire et culturelle* (CLIC) est un processus continu et dynamique au cours duquel l'élève développe sa compétence en français, son unicité et sa culture francophone. Ceci se fait en interaction avec d'autres personnes, ses groupes d'appartenance et son environnement. L'élève détermine la place de la langue française et de la culture francophone dans sa vie actuelle et dans celle de demain. L'élève nourrit son sens d'appartenance à la communauté fransaskoise. L'élève devient ainsi un citoyen ou une citoyenne francophone, bilingue, dans un contexte canadien de dualité linguistique.

La construction langagière permet à l'élève :

- de développer des façons de penser, de comprendre et de s'exprimer en français;
- d'avoir des pratiques langagières en français, au quotidien;
- de se sentir compétent ou compétente en français dans des contextes structurés et non structurés;
- d'interagir de manière spontanée en français dans sa vie personnelle, scolaire et sociale;
- d'utiliser la langue française dans les espaces publics;
- d'utiliser les médias et les technologies de l'information et des communications en français.

La construction identitaire permet à l'élève :

- de comprendre sa réalité francophone dans un contexte où se côtoient au moins deux langues qui n'occupent pas les mêmes espaces dans la société;
- d'exercer un pouvoir sur sa vie en français;
- d'expérimenter des façons d'agir en français dans des contextes non structurés;
- de s'engager dans une perspective d'ouverture à l'autre;
- d'avoir de l'influence sur une personne ou un groupe;

- d'adopter des habitudes de vie quotidienne en français;
- de prendre sa place dans la communauté fransaskoise;
- de se reconnaître comme francophone, bilingue, aujourd'hui et à l'avenir.

La construction culturelle permet à l'élève :

- de s'approprier des façons de faire et de dire et de vivre ensemble propres aux cultures francophones : familiale, scolaire, locale, provinciale, nationale, internationale et virtuelle;
- d'explorer, de créer et d'innover dans des contextes structurés et non structurés;
- de créer des liens avec la communauté fransaskoise afin de nourrir son sens d'appartenance;
- de valoriser des référents culturels fransaskois et francophones;
- de créer des situations de vie en français avec les autres.

La construction langagière, identitaire et culturelle soutient le développement de la citoyenneté francophone, bilingue de l'élève. Cela lui permet :

- d'établir son réseau en français dans la communauté fransaskoise et francophone;
- de mettre en valeur ses compétences dans les deux langues officielles du Canada;
- de s'informer, de réfléchir et d'évaluer de manière critique ce qui se passe dans son milieu;
- de réfléchir de manière critique sur ses perceptions à l'égard de sa langue, de son identité et de sa culture francophones;
- de connaître ses droits et ses responsabilités en tant que francophone;
- de comprendre le fonctionnement des institutions publiques et des organismes et services communautaires francophones;
- de vivre des expériences signifiantes pour elle ou lui dans la communauté fransaskoise;
- de contribuer au bien-être collectif de la communauté fransaskoise.

Principes de l'enseignement et de l'apprentissage du français en immersion

Les principes de base suivants pour le programme d'immersion proviennent de la recherche effectuée en didactique des langues secondes. Cette recherche porte sur l'acquisition d'une deuxième langue, les pratiques pédagogiques efficaces, les expériences d'apprentissage significatives et la façon dont le cerveau fonctionne. Ces principes doivent être pris en compte constamment dans un programme d'immersion française.

Les occasions d'apprendre le français ne doivent en aucun cas être réservées à la classe de langue, mais doivent se trouver au contraire intégrées à tous les autres domaines d'étude principaux.

Le langage est un outil qui satisfait le besoin humain de communiquer, de s'exprimer, de véhiculer sa pensée. C'est, en outre, un instrument qui permet l'accès à de nouvelles connaissances.

Les élèves apprennent mieux la langue cible :

quand celle-ci est considérée comme un outil de communication

Dans la vie quotidienne, toute communication a un sens et un but : (se) divertir, (se) documenter, partager une opinion, chercher à résoudre des problèmes ou des conflits. Il doit en être ainsi de la communication effectuée dans le cadre des activités d'apprentissage et d'enseignement qui se déroulent en classe.

quand ils ont de nombreuses occasions de l'utiliser, en particulier en situation d'interaction

Il faut que les élèves aient de nombreuses occasions de s'exprimer à l'oral comme à l'écrit tout au long de la journée, dans divers contextes.

quand ils ont de nombreuses occasions de réfléchir à leur apprentissage

Les activités d'apprentissage doivent viser à faire prendre conscience à l'apprenant des stratégies dont il dispose pour la compréhension et la production en langue seconde : il s'agit de faire acquérir des « savoir-faire » pour habiliter l'apprenant à s'approprier des « savoirs ».

quand ils ont de nombreuses occasions d'utiliser la langue française comme outil de structuration cognitive

Les activités d'apprentissage doivent permettre aux élèves de développer une compétence langagière qui leur permet de s'exprimer en français en même temps qu'ils observent, explorent, résolvent des problèmes, réfléchissent et intègrent à leurs connaissances de nouvelles informations sur les langues et sur le monde qui les entoure.

quand les situations leur permettent de faire appel à leurs connaissances antérieures

Quand les élèves ont l'occasion d'activer leurs connaissances antérieures et de relier leur vécu à la situation d'apprentissage, ils font des liens et ajoutent à leur répertoire de stratégies pour soutenir la compréhension et pour faciliter l'accès à de nouvelles notions.

quand les situations d'apprentissage sont significantes et interactives

Quand les élèves s'engagent dans des expériences significatives, dans lesquelles il y a une intention de communication précise et un contexte de communication authentique, ils s'intéressent à leur apprentissage et ont tendance à faire le transfert de leurs acquis linguistiques à d'autres contextes.

quand il y a de nombreux et fréquents contacts avec le monde francophone et sa diversité linguistique et culturelle

Les contacts avec le monde francophone permettent aux élèves d'utiliser et d'enrichir leur langue seconde dans les situations vivantes, pertinentes et variées.

quand ils sont exposés à d'excellents modèles de langue

Il est primordial que l'école permette aux élèves d'entendre parler la langue française et de la lire le plus souvent possible et que cette langue leur offre un très bon modèle.

Protocole de collaboration concernant l'éducation de Débutant dans l'Ouest canadien (de la maternelle à la douzième année), Cadre commun des Résultats d'apprentissage en français langue seconde – immersion (M-12), 1996, p. x.

Grandes orientations de l'apprentissage

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan s'est donné trois grandes orientations pour l'apprentissage : **l'apprentissage tout au long de sa vie, le sens de soi, de ses racines et de sa communauté et une citoyenneté engagée**. Les grandes orientations de l'apprentissage représentent les caractéristiques et les savoir-être que l'on souhaite retrouver chez le finissant et la finissante de 12^e année de la province. Les descriptions suivantes montrent l'éventail de connaissances (déclaratives, procédurales, conditionnelles ou métacognitives) que l'élève acquerra tout au long de son cheminement scolaire.

L'apprentissage tout au long de sa vie

(Orientation liée aux Buts de l'éducation suivants : Les aptitudes de Débutant, L'apprentissage permanent, Un style de vie positif)

Les élèves sont curieux, observateurs et réfléchis dans leur imagination, leurs explorations et la construction de leurs savoirs. Ils montrent qu'ils possèdent les connaissances, les aptitudes et les dispositions nécessaires pour apprendre des diverses disciplines qui leur sont enseignées, des expériences culturelles qu'ils vivent et d'autres façons de connaître le monde. De tels modes d'acquisition du savoir encouragent les élèves à apprécier les visions du monde des peuples autochtones et à mieux connaître les autres, à mieux travailler avec eux et à mieux apprendre d'eux. Les élèves sont capables d'entreprendre une enquête et de collaborer aux expériences d'apprentissage qui répondent à leurs besoins et intérêts et à ceux des autres. Par cet engagement, les élèves montrent leur passion de l'apprentissage permanent.

Dans le cadre de l'apprentissage aux cours des Arts pratiques et appliqués, les élèves acquerront un sens positif de l'identité et de l'efficacité par le développement d'habiletés pratiques et de connaissances. De nombreux programmes d'études des Arts pratiques et appliqués sont étroitement liés à des carrières que l'on trouve en Saskatchewan et, par conséquent, ils sont directement liés à l'apprentissage continu, que ce soit dans une carrière professionnelle ou par l'entremise de loisirs et d'intérêts personnels.

Le sens de soi, de sa communauté et de ses racines*

(Orientation liée aux Buts de l'éducation suivants : La compréhension des autres et les relations avec autrui, La connaissance de soi-même et Le développement spirituel)

Les élèves possèdent un sentiment d'identité positif et comprennent comment il est façonné par les interactions dans leurs environnements naturel et construit. Ils sont capables de développer et de maintenir des relations profondes et d'apprécier les pratiques, les langues et les croyances diverses des Premières nations de la Saskatchewan et des multiples cultures de notre province. Grâce à ces relations, les élèves montrent leur empathie et une compréhension profonde d'eux-mêmes, des autres et de l'influence de leur place dans le monde sur leur identité. Les élèves s'efforcent de trouver un équilibre entre les différents aspects qui les caractérisent – intellectuel, émotionnel, physique et spirituel – et leur sens de soi, de leurs racines et de leur communauté s'en trouve renforcé.

Pour s'engager dans les Arts pratiques et appliqués, les élèves doivent non seulement utiliser les connaissances et les habiletés, mais aussi interagir les uns avec les autres. Dans les cours des Arts pratiques et appliqués, les élèves acquièrent des connaissances sur eux-mêmes, les autres et le monde qui les entoure. Ils utilisent leurs nouvelles connaissances et aptitudes pour approfondir leur identité actuelle et future. Les programmes des Arts pratiques et appliqués devraient être différents d'une école à l'autre afin de tenir compte de l'ensemble de la communauté. Les projets communautaires peuvent jouer un rôle clé dans les programmes des Arts pratiques et appliqués et rapprocher l'école de la communauté.

Une citoyenneté engagée

(Orientation liée aux Buts de l'éducation suivants : Décisions affectant la carrière et le rôle du consommateur, La place dans la société et L'épanouissement par le changement).

Les élèves montrent de la confiance, du courage et de l'engagement pour amener des changements positifs pour le bénéfice de tous. Ils contribuent à la viabilité économique, sociale et environnementale des communautés locales et mondiales. Les décisions éclairées qu'ils prennent en matière de consommation, de carrière et de vie viennent soutenir des actions positives qui reconnaissent une relation plus large avec les environnements naturel et construit et ils en prennent la responsabilité. Avec cette responsabilité, les élèves reconnaissent et respectent les avantages mutuels de la Charte, des Traités et d'autres droits et relations constitutionnels. Par cette reconnaissance, les élèves défendent leurs intérêts et ceux des autres et agissent pour le bien commun en tant que citoyens engagés.

Des citoyens engagés ont de l'empathie envers ceux qui les entourent et contribuent au bien-être de l'ensemble de la communauté. Les élèves du programme des Arts pratiques et appliqués apprennent la façon dont les nouvelles aptitudes et compétences leur permettent d'avoir un effet sur leur vie personnelle aussi bien que sur leur famille et la communauté. Les compétences et les aptitudes acquises dans les cours d'Arts pratiques et appliqués construisent un sentiment de confiance qui encourage une participation efficace des élèves dans leur monde.

*Le sens de ses racines, une notion géographique, tente de définir la relation entre l'individu et son environnement et le savoir qui découle de cette relation.

Les compétences transdisciplinaires

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi quatre compétences transdisciplinaires : **la construction des savoirs, la construction identitaire et l'interdépendance, l'acquisition des littératies et l'acquisition du sens de la responsabilité sociale**. Ces compétences ont pour but d'appuyer l'apprentissage de l'élève.

La construction des savoirs

(liée à l'Apprentissage essentiel critique (AEC) Créativité et raisonnement critique)

C'est en construisant ses savoirs (p. ex. factuels, conceptuels, procéduraux et métacognitifs) que l'on apprend à connaître et comprendre le monde qui nous entoure. Et c'est en réfléchissant et en apprenant en contexte, avec créativité et en faisant preuve de raisonnement critique, dans une variété de situations, indépendamment et avec les autres, que l'on acquiert une compréhension approfondie.

Réfléchir et apprendre en contexte

- Applique les connaissances, expériences et idées, de soi et des autres, à de nouveaux contextes.
- Analyse les connexions ou les relations entre et parmi les idées, expériences ou objets naturels ou construits.
- Reconnaît qu'un contexte est un tout complexe composé de parties diverses.
- Analyse un contexte donné pour étudier comment les parties influencent chacune et le tout qui est formé.
- Explore les normes*, concepts, situations et expériences de plusieurs perspectives, cadres théoriques et visions du monde.

Réfléchir et apprendre avec créativité

- Manifeste de la curiosité et de l'intérêt à l'égard du monde, des expériences nouvelles, du matériel, ainsi que des événements intrigants ou surprenants.
- Fait l'essai d'idées, hypothèses, suppositions éclairées et pensées intuitives.
- Explore des systèmes et des problèmes complexes à l'aide d'une variété d'approches, par exemple modèles, simulations, mouvement, réflexion sur soi-même et enquête.
- Crée ou reprend la conception d'objets, concepts, modèles, motifs, relations ou idées, en ajoutant, changeant, enlevant, combinant et séparant leurs éléments.
- Imagine et crée des images ou des métaphores centrales pour des matières ou des idées interdisciplinaires.

Réfléchir et apprendre en faisant appel au raisonnement critique

- Analyse et critique des objets, évènements, expériences, idées, théories, expressions, situations et autres phénomènes.
- Sait faire la différence entre les faits, les opinions, les convictions et les préférences.
- Applique divers critères pour évaluer idées, preuves, arguments, motifs et actions.
- Applique et évalue des stratégies différentes de résolution de problèmes et de prise de décision et y réagit.
- Analyse les facteurs qui l'influencent et influencent les autres dans la capacité de faire des hypothèses et de penser clairement, de façon juste et en profondeur.

*Les normes peuvent inclure des privilèges non examinés (p. ex. droits non acquis, transfert de droits, immunité, exemptions, qui sont associés à la notion d'être « normal »), ce qui contribue à un déséquilibre du pouvoir obtenu par droit de naissance, position sociale ou concession et offre un contexte particulier.

La construction identitaire et l'interdépendance

(liée aux AEC Développement personnel et social et Initiation à la technologie)

L'identité de l'individu se développe lorsqu'il interagit avec les autres et avec son environnement et apprend des diverses expériences de la vie. Le développement d'un concept de soi positif, la capacité de vivre en harmonie avec autrui et la capacité et l'aptitude de prendre des décisions responsables au sujet du monde naturel et construit soutiennent le concept d'interdépendance. Dans le cadre de cette compétence, l'accent est mis sur la croissance et la réflexion personnelle, le souci des autres et la capacité de contribuer à un avenir durable.

Se comprendre, se valoriser et prendre soin de soi (sur les plans intellectuel, émotionnel, physique et spirituel)

- Reconnaît que les expériences, normes et antécédents linguistiques et culturels influencent l'identité et influencent les comportements, valeurs et croyances d'un individu.
- Développe des habiletés et des connaissances et la confiance, nécessaires pour faire des choix conscients qui contribuent au développement d'un concept de soi positif.
- Analyse l'influence de la société, de la communauté et de la famille (comme les privilèges reconnus et non reconnus) sur le développement de l'identité d'un individu.
- Fait preuve d'autonomie, de maîtrise de soi et de la capacité d'agir avec intégrité.
- Prend des engagements personnels et apprend à défendre ses droits.

Comprendre, apprécier et prendre soin des autres

- Fait preuve d'ouverture d'esprit* et de respect envers tous.
- Apprend à mieux connaître des personnes et des cultures diverses.
- Reconnaît et respecte le fait que les gens ont des valeurs et des visions du monde qui peuvent ou non s'aligner avec ses propres valeurs et croyances.
- Apprécie la diversité des intérêts et des capacités des individus, qui leur permet de faire des contributions positives à la société.
- Défend les intérêts des autres.

Comprendre et apprécier l'interdépendance et la durabilité environnementales, économiques et sociales

- Examine l'influence des visions du monde sur la façon dont les individus comprennent l'interdépendance dans le monde naturel et le monde construit.
- Évalue la façon dont le développement durable dépend de l'interaction complexe et effective de facteurs économiques, environnementaux et sociaux.
- Analyse la façon dont les comportements, les choix et le raisonnement des individus affectent les choses vivantes et non vivantes, maintenant et à l'avenir.
- Étudie le potentiel pour le développement durable d'actions et de contributions individuelles ou de groupe.
- Montre son engagement envers des comportements qui contribuent au bien de la société, de l'environnement et de l'économie, à l'échelle locale, nationale et mondiale.

*L'ouverture d'esprit fait référence à un esprit ouvert aux nouvelles idées et qui est libre de préjugés et de préjugés, de manière à créer un « espace éthique » entre une idée qui existe déjà et une idée nouvelle. (Ermine) [Traduction]

L'acquisition des littératies

(liée aux AEC Communication, Initiation à l'analyse numérique, Initiation à la technologie et Apprentissage autonome)

Les littératies fournissent de nombreux moyens d'interpréter le monde et d'en exprimer sa compréhension. Être littératié suppose la capacité d'appliquer des stratégies, habiletés et savoirs interreliés pour apprendre et communiquer avec les autres. La communication dans un monde intégré est de plus en plus multimodale. La communication et la construction de sens nécessite donc la maîtrise de multiples modes de représentation. Chaque domaine d'étude développe une littératie propre à sa discipline (p. ex. la littératie scientifique, économique, physique, en santé, linguistique, numérique, esthétique, technologique, culturelle) et exige la compréhension et l'application de littératies multiples (p. ex. la capacité de comprendre, d'évaluer de façon critique et de communiquer selon des multiples systèmes de construction de sens) qui permet aux élèves de participer pleinement à un monde en constante évolution.

Construire des savoirs liés à des types multiples de littératies

- Reconnaît l'importance des littératies multiples dans la vie de tous les jours.
- Comprend que les littératies peuvent mettre en jeu des mots, des images, des nombres, des sons, des mouvements et d'autres représentations et que ceux-ci peuvent avoir des interprétations et des significations différentes.
- Examine les interrelations entre les littératies et le savoir, la culture et les valeurs.
- Évalue les idées et l'information qu'on retrouve dans une variété de sources (p. ex. individus, Débutants de données, environnement naturel et construit).
- A accès à des technologies appropriées et les utilise, pour examiner et approfondir des idées dans tous les domaines d'étude.

Explorer et interpréter le monde en utilisant des types multiples de littératies

- Étudie et trouve la logique derrière des idées et des expériences à l'aide d'une variété de stratégies, perspectives, ressources et technologies.
- Choisit et évalue de manière critique des sources et des outils d'information (y compris des sources numériques) en fonction de la tâche spécifique à laquelle ils sont appropriés.
- Utilise des types multiples de littératies pour remettre en question ce qu'il ou elle sait déjà et l'interprétation des notions déjà connues.
- Interprète des données quantitatives et qualitatives (y compris des données recueillies personnellement) se trouvant dans de l'information visuelle, sonore et textuelle réunie à partir de médias divers.
- Utilise des idées et des technologies de façons diverses et qui contribuent au jaillissement de nouvelles idées et perceptions.

Exprimer sa compréhension et communiquer ses idées en utilisant des types multiples de littératies

- Crée, calcule et communique en utilisant une variété de matériel, stratégies et technologies pour exprimer sa compréhension des idées et des expériences.
- Réagit aux autres en utilisant des types multiples de littératies et de manière responsable et éthique.
- Détermine et utilise des langages, des concepts et des démarches qui sont particuliers à une discipline lors de l'élaboration d'idées et de présentations.
- Communique ses idées, expériences et informations de façons qui sont inclusives, compréhensives et utiles pour les autres.
- Choisit et utilise des technologies appropriées pour communiquer efficacement et éthiquement la mise à jour des programmes expliquée.

L'acquisition du sens de la responsabilité sociale

(liée aux AEC Communication, Créativité et raisonnement critique, Développement personnel et social et Apprentissage autonome)

La responsabilité sociale est la capacité des gens à contribuer de manière positive à leur environnement physique, social et culturel. La responsabilité sociale exige que l'individu soit conscient des dons et défis uniques des autres personnes et des communautés et des possibilités qui en résultent. Elle exige également la participation des autres pour créer un espace éthique* qui suscite le dialogue, répond à des inquiétudes et permet d'atteindre des buts communs.

Utiliser la démarche du raisonnement moral

- Évalue les conséquences possibles des diverses options envisagées sur soi-même, les autres et l'environnement dans une situation donnée.
- Prend en considération les implications de l'action envisagée lorsqu'on l'applique à d'autres situations.
- Applique systématiquement des valeurs† morales fondamentales telles que le « respect de tous ».
- Démonstre une approche du raisonnement moral fondée sur les principes.
- Examine comment les valeurs et les principes ont été et continuent d'être utilisés par les individus et les cultures pour guider la conduite et les comportements.

S'impliquer dans le raisonnement et le dialogue communautariens

- Montre l'exemple de l'équilibre entre s'exprimer, écouter et réfléchir.
- S'assure que chaque personne a l'occasion de contribuer.
- Fait preuve de courage pour exprimer des perspectives différentes de manière constructive.
- Se sert de stratégies de recherche de consensus pour atteindre une compréhension commune.
- Est sensible à la diversité et aux différentes manières de participer et les respecte.

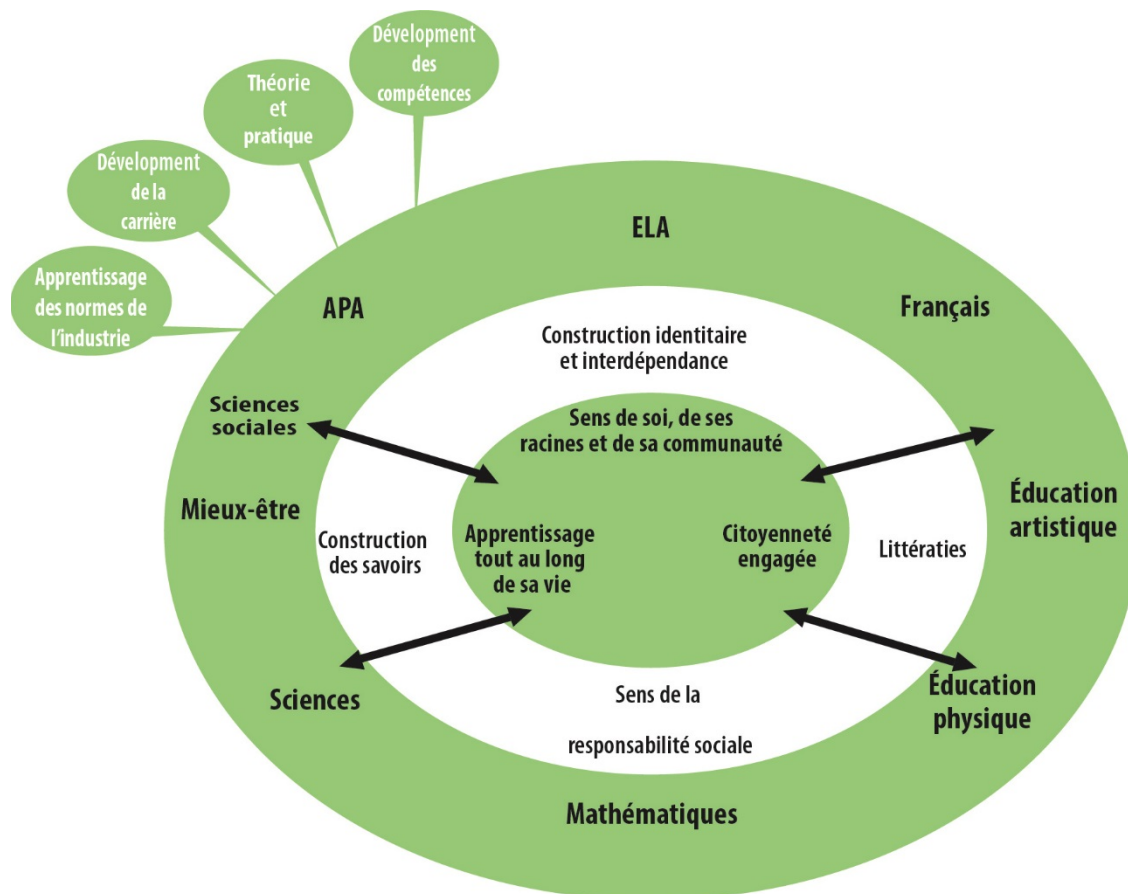
Prendre l'initiative de l'action sociale

- Fait preuve de respect et d'engagement en matière de droits de la personne, de droits issus des traités et de durabilité de l'environnement.
- Contribue à l'harmonie et la résolution de conflits dans sa classe, son école, sa famille et sa communauté.
- Apporte son soutien de manière à respecter les besoins, l'identité, la culture, la dignité et les capacités de toutes les personnes.
- Soutient les individus en faisant des contributions en vue d'atteindre un but.
- Agit de manière responsable pour lutter contre la perception d'injustice ou d'inégalités envers soi-même ou les autres.

* Un espace éthique existe entre deux visions du monde séparées. Dans cet espace, nous « pouvons comprendre le système de savoirs l'un de l'autre » (Ermine, 2006) [Traduction]. Pour plus d'information, voir les ouvrages de Willie Ermine sur l'espace éthique.

Finalité et buts

La finalité du programme des Arts pratiques et appliqués de la 7^e à la 12^e année (6^e à la 12^e au CEF) est de préparer les élèves à la vie active et à participer en tant que membres de la famille, de la communauté, en tant que citoyens, consommateurs et producteurs dans la société canadienne.



Les buts de l'apprentissage sont des énoncés généraux indiquant ce que les élèves devraient savoir et devraient être en mesure de faire une fois l'apprentissage dans un domaine d'études particulier terminé à la fin de la 12^e année. Les buts du programme des Arts pratiques et appliqués de la 7^e à la 12^e année (6^e à la 12^e au CEF) sont les suivants :

- **La théorie et la pratique** – Les élèves doivent être engagés dans un équilibre de la théorie et de la pratique pour l'apprentissage tout au long de la vie.
- **Le développement de la carrière** – Les élèves doivent avoir des possibilités de sensibilisation aux carrières, de l'exploration et de l'expérience des carrières.
- **L'apprentissage des normes de l'industrie** – Les élèves doivent acquérir un apprentissage des normes de l'industrie pour les aider à accéder à l'éducation, à la formation et à l'emploi postsecondaires.
- **Le développement des habiletés** – Les élèves doivent acquérir les compétences nécessaires pour entrer dans le monde du travail, y rester et y progresser.

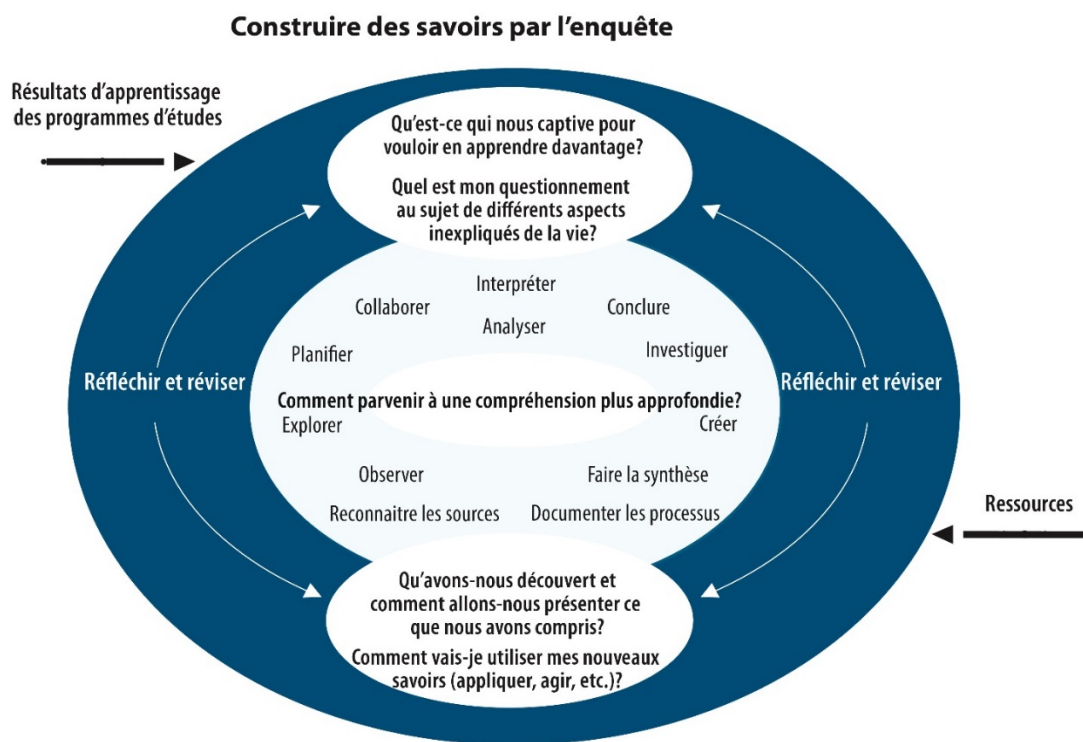
Apprentissage par enquête

L'apprentissage par enquête est une approche philosophique de l'enseignement-apprentissage de la construction des savoirs favorisant une compréhension approfondie du monde. Cette approche est ancrée dans la recherche et dans les modèles constructivistes. Elle permet à l'enseignante d'aborder des concepts et du contenu à partir du vécu, des intérêts et de la curiosité des élèves pour donner du sens au monde qui les entoure. Elle facilite l'engagement actif dans un cheminement personnel, collaboratif et collectif tout en développant le sens de responsabilité et l'autonomie. Elle offre à l'élève des occasions :

- de développer des compétences tout au long de sa vie;
- d'aborder des problèmes complexes sans solution prédéterminée;
- de remettre en question des connaissances;
- d'expérimenter différentes manières de chercher une solution;
- d'approfondir son questionnement sur le monde qui l'entoure.

« Mon enseignant (notre aîné) aimait bien que je pose des questions; ça lui faisait voir que je comprenais ce qu'il voulait m'apprendre. Il expliquait tout en détail, la signification et la signification et la raison d'être. Et il ne faisait pas qu'en parler, il montrait aussi! La communication, le raisonnement critique et la créativité étaient importants. » Citation d'Albert Scott – [traduction]

Dans l'apprentissage par enquête, l'élève vit un va-et-vient entre ses découvertes, ses perceptions et la construction d'un nouveau savoir. L'élève a ainsi le temps de réfléchir sur ce qui a été fait et sur la façon dont il l'a fait, ainsi que sur la façon dont cela lui serait utile dans d'autres situations d'apprentissage et dans la vie courante.



Dans le programme des Arts pratiques et appliqués, l'enquête englobe la création de solutions aux défis grâce à l'application pratique des connaissances et des compétences. Cela comprend les processus pour obtenir ce que l'on connaît pour découvrir ce qui est inconnu. Lorsque les enseignants montrent aux élèves la façon de régler un défi et ensuite attribuent des défis supplémentaires ou semblables, les élèves ne construisent pas de nouvelles connaissances au moyen de la mise en œuvre; plutôt, ils ne font que pratiquer. Les deux sont des éléments nécessaires de l'acquisition d'habiletés dans le programme des Arts pratiques et appliqués, mais il ne faut pas les confondre. Si le moyen de se rendre à la fin de la situation a déjà été déterminé, il ne s'agit plus de régler les problèmes. Les élèves doivent également comprendre cette différence.

Un modèle d'enquête

L'enquête est un processus d'exploration et d'investigation qui structure l'organisation de l'enseignement-apprentissage. Ce modèle d'enquête a différentes phases non linéaires telles que *planifier, recueillir, traiter, créer, partager et évaluer*, avec des points de départ et d'arrivée variables. La réflexion métacognitive soutient ce processus. Des questions captivantes sur des sujets, problèmes ou défis se rapportant aux concepts et au contenu à l'étude déclenchent le processus d'enquête.

Une question captivante :

- s'inspire du vécu, des intérêts et de la curiosité de l'élève;
- provoque l'investigation pertinente des idées importantes et de la thématique principale;
- suscite une discussion animée et réfléchie, un engagement soutenu, une compréhension nouvelle et l'émergence d'autres questions;
- oblige à l'examen de différentes perspectives, à un regard critique sur les faits, à un appui des idées et une justification des réponses;
- incite à un retour constant et indispensable sur les idées maitresses, les hypothèses et les apprentissages antérieurs;
- favorise l'établissement de liens entre les nouveaux savoirs, l'expérience personnelle, l'accès à l'information par la mémoire et le transfert à d'autres contextes et matières.

Lors de cette démarche d'enquête, l'élève participe activement à l'élaboration des questions captivantes. Il garde sous différentes formes des traces de sa réflexion, de son questionnement, de ses réponses et des différentes perspectives. Cela peut devenir une source d'évaluation des apprentissages et du processus lui-même. Cette documentation favorise un regard en profondeur de ce que l'élève sait, comprend et peut faire.

Des questions efficaces dans le cadre des Arts pratiques et appliqués sont essentielles pour mobiliser et orienter les recherches des élèves, leur pensée critique, leur processus de résolution de problèmes et leur démarche de réflexion sur leur propre apprentissage. Ces questions comprennent les suivantes :

- Qui suis-je?
- Quels sont mes réalisations, mes forces, mes talents, mes habiletés, mes intérêts, ma formation et de quelle façon je peux les démontrer?

- De quelle façon est-ce que j'envisage ma vie 10 ans après l'école secondaire?
- Quels sont les cheminements possibles qui me permettront d'atteindre mes objectifs de carrière?
- Comment mes objectifs de carrière ont-ils évolué à la suite de mon ou de mes stage(s) pratique(s)?
- Qu'est-ce que j'ai appris sur moi-même, sur l'emploi et sur les autres durant mon ou mes stage(s) pratique(s)?

Les questions ci-dessus ne sont que quelques exemples de questions qui doivent motiver l'enquête des élèves en vue d'une compréhension plus approfondie. L'interrogation efficace est essentielle pour l'enseignement et l'apprentissage des élèves et devrait faire partie intégrante de la planification. L'interrogation devrait également être utilisée pour encourager les élèves à réfléchir au processus de l'enquête et à la documentation et l'évaluation de leur propre apprentissage.

Un programme efficace des Arts pratiques et appliqués

Un programme efficace des Arts pratiques et appliqués offre diverses possibilités d'apprentissage pertinentes, engageantes et authentiques qui sont motivées par l'intérêt de l'élève et guidées par l'apprentissage à l'école et au travail avec des liens qui unissent les deux. Les cours offerts mettent l'accent sur :

- la pertinence à la vie réelle;
- la formation pratique;
- les possibilités de perfectionnement professionnel;
- l'apprentissage des normes de l'industrie;
- les liens avec la communauté;
- l'harmonisation avec les besoins du marché du travail.

La pertinence à la vie réelle – Quel que soit l'objectif des élèves lors de l'inscription aux cours des APA, tel que développer des compétences à des fins personnelles, acquérir des compétences de débutant en emploi ou poursuivre des études postsecondaires ou une formation postsecondaire telle qu'une formation en apprentissage, il faut mettre l'apprentissage en contexte afin de les aider à voir son application et sa pertinence par rapport au monde réel.

La formation pratique – La formation pratique donne aux élèves la possibilité de pratiquer ce qu'ils ont appris à l'aide d'équipement et de matériel qui se trouve habituellement à la maison, dans la communauté ou dans le milieu de travail. Un équilibre de la théorie et de la pratique renforce les expériences d'apprentissage des élèves.

Les possibilités de perfectionnement professionnel – Les trois niveaux du continuum du perfectionnement professionnel – la sensibilisation, l'exploration et l'expérience – devraient être appuyés. Les élèves deviennent de plus en plus conscients de leurs qualités personnelles, de leurs habiletés et de leurs préférences qui influencent leurs décisions de carrière. Ils prennent aussi conscience des cheminements professionnels et de carrière. Ils explorent de nombreuses possibilités et peuvent commencer à faire l'expérience d'une carrière par le biais de placements professionnels spécialisés ou d'un apprentissage en classe qui appuient le peaufinage des habiletés liées à une profession précise ou un emploi précis. Les possibilités pour les élèves d'acquérir des attestations de l'industrie contribueront à renforcer leurs possibilités d'emploi.

Les apprentissages des normes de l'industrie – Les apprentissages des normes de l'industrie font partie intégrante des programmes d'études des APA, qui veillent à ce que l'apprentissage des élèves soit à jour et pertinent par rapport aux normes et aux pratiques actuelles de l'industrie. Ces apprentissages peuvent aider les élèves à avoir accès aux études postsecondaires, ainsi qu'à des possibilités de formation et d'emploi.

Les liens avec la communauté - Les élèves reconnaissent l'importance de leurs efforts lorsqu'ils appliquent leurs connaissances, leurs habiletés et leurs capacités à l'appui de projets communautaires créatifs et novateurs; ils deviennent des citoyens engagés apportant une contribution positive. De même, les

placements professionnels au sein de la communauté aident à relier l'apprentissage à l'école à l'apprentissage en emploi. Les professionnels de la communauté qui servent de mentors peuvent encourager les élèves à élargir leurs intérêts en matière de carrière et travailler en vue d'atteindre leurs objectifs de carrière.

L'harmonisation avec les besoins du marché du travail – Les élèves peuvent rapidement voir l'importance et la pertinence de leur apprentissage lorsque l'apprentissage aux cours des APA est harmonisé avec les tendances et les possibilités sur le marché du travail dans la communauté.

Comment utiliser ce programme d'études

Les **résultats d'apprentissage** décrivent ce que l'élève est censé savoir et pouvoir faire à la fin de l'année ou du cours du secondaire dans un domaine d'étude donné. Les résultats d'apprentissage orientent les activités de mesure et d'évaluation, de même que la planification du programme, des unités et des leçons. Les résultats d'apprentissage obligatoires dans les cours d'arts pratiques et appliqués sont ceux des modules principaux des cours purs et ceux des modules facultatifs sélectionnés au niveau local.

Les résultats d'apprentissage décrivent les connaissances, habiletés et notions que les élèves doivent posséder à la fin de chaque niveau scolaire.

Entre autres caractéristiques, les résultats d'apprentissage :

- sont centrés sur ce que l'élève apprend plutôt que sur ce que l'enseignant ou l'enseignante enseigne;
- précisent les habiletés et les capacités, les connaissances et la compréhension, ainsi que les attitudes que l'élève est censé avoir acquises;
- sont observables, mesurables et réalisables;
- sont rédigés avec des verbes d'action et dans une langue professionnelle claire (le vocabulaire du domaine de l'éducation et de la matière en question);
- sont élaborés afin d'être atteints en contexte de manière à ce que l'apprentissage soit significatif et qu'il y ait un lien entre les matières;
- sont formulés en fonction de l'année et de la matière;
- sont soutenus par des indicateurs de réalisation qui reflètent la portée et la profondeur des attentes;
- tiennent compte de l'évolution de l'apprentissage et ont un lien avec la matière présentée dans les autres années lorsque cela est pertinent.

Les **indicateurs de réalisation** sont des exemples de ce que l'élève doit savoir ou pouvoir faire pour atteindre un résultat d'apprentissage donné. Au moment de planifier leur cours, les enseignants doivent bien connaître l'ensemble des indicateurs de réalisation en cause, de manière à comprendre le résultats d'apprentissage dans toute sa portée et dans toute sa profondeur. Forts de cette compréhension, les enseignants peuvent élaborer leurs propres indicateurs adaptés aux intérêts, aux expériences et aux apprentissages passés de leurs élèves. Ces indicateurs de leur cru ne doivent cependant pas déroger du but visé par le résultat d'apprentissage.

Les indicateurs d'un résultat d'apprentissage :

- décrivent la portée et la profondeur du résultat d'apprentissage;
- racontent l'histoire ou évoquent l'image du résultat d'apprentissage;
- définissent le niveau et la nature des connaissances requises;
- ne représentent pas une liste de contrôle, ni une liste priorisée d'activités d'instruction ou d'éléments à évaluer.

Autres termes

Dans les programmes d'études, les termes suivants sont utilisés dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réalisation à des fins particulières :

y compris	délimite le contenu, la stratégie ou le contexte qui devra être évalué même si d'autres apprentissages peuvent être abordés
tel que; telle que tels que; telles que	présente des suggestions de contenu sans exclure d'autres possibilités
p. ex.	présente des exemples précis touchant un concept ou une stratégie

L'Exploration de carrières et d'emplois dans les cours combinés de niveau intermédiaire des APA

Les modules du cours *Exploration de carrières et d'emplois 10, 20, A30, B30* ne sont pas recommandés pour l'utilisation dans les cours combinés d'APA de niveau intermédiaire. La préparation, la participation et la réflexion sur les possibilités d'apprentissage en milieu de travail sont les principales composantes du programme d'études d'*Exploration de carrières et d'emplois*. Étant donné que l'âge minimal général pour l'emploi en Saskatchewan est de 16 ans, le programme d'études ne s'applique pas aux élèves de la 7^e à la 9^e année. Les sujets concernant le perfectionnement professionnel sont couverts dans le programme principal de la *Sensibilisation aux carrières de la 6^e à la 9^e année*.

Remarques :

- Pour de plus amples renseignements concernant l'âge minimal général pour l'emploi en Saskatchewan, veuillez consulter *The Saskatchewan Employment Act, 2019* et *The Conditions of Employment Regulations, 2012*.
- Un protocole d'entente entre le ministère de l'Éducation et le *Workers' Compensation Board* (WCB) de la Saskatchewan offre une couverture pour les élèves inscrits dans les écoles provinciales et dans des affectations d'apprentissage en milieu de travail non rémunérées dans le cadre des cours du niveau secondaire; cette couverture ne s'applique pas aux élèves en affectation d'apprentissage en milieu de travail non rémunérée dans le cadre des cours combinés d'APA au niveau intermédiaire.

Vue d'ensemble des modules et des résultats d'apprentissage

Les modules principaux sont les modules obligatoires qui doivent être couverts dans les cours purs d'*Exploration de carrières et d'emplois 10, 20, A30, B30* pour des raisons de développement ou de sécurité. Des modules facultatifs sont choisis pour suivre chaque cours de 100 heures.

Code de module	Modules (principal ou facultatif)	Niveau	Durée suggérée	Module(s) prérequis
EXCE1	Module 1 : Introduction au développement de carrière (principal) Explorer le processus de développement de carrière.	Débutant	1-2	Aucun
EXCE2	Module 2 : Compétences transférables (principal) Explorer les compétences transférables.	Débutant	3-5	Aucun
EXCE3	Module 3 : Portfolios de carrière (principal) Créer un portfolio professionnel.	Débutant	5-10	2
EXCE4	Module 4 : Types d'emplois (principal) Explorer les différents types d'emplois.	Débutant	2-3	1
EXCE5	Module 5 : Reconnaître les réseaux (facultatif) Examiner l'incidence possible du réseautage sur le cheminement de sa carrière.	Débutant	2-3	1
EXCE6	Module 6 : Source d'information sur la carrière (principal) Accéder à des sources d'information sur la carrière et les évaluer.	Débutant	1-2	1
EXCE7	Module 7 : Secteurs de l'industrie (principal) Explorer les secteurs de l'industrie.	Débutant	1-2	1, 2
EXCE8	Module 8 : Cheminements de carrière (principal) Examiner plusieurs cheminements de carrière.	Intermédiaire	5-8	Aucun
EXCE9	Module 9 : Conscience de soi-même et choix de carrière (principal) Analyser l'influence d'une variété de facteurs sur ses décisions et sa planification de carrière.	Débutant	4-8	Aucun
EXCE10	Module 10 : Sensibilisation au choix d'une carrière (principal) Analyser sa compatibilité pour une variété d'emplois ou professions.	Intermédiaire	3-5	9
EXCE11	Module 11 : Planification de carrière (principal) Décrire des plans de carrière potentiels.	Intermédiaire	4-6	10

EXCE12	Module 12 : Information sur le marché du travail (principal) Interpréter l'information sur le marché du travail (IMT).	Intermédiaire	3-5	7
EXCE13	Module 13 : Recherche d'emploi (principal) Explorer les compétences, les outils et les stratégies qui soutiennent le processus de recherche d'emploi.	Intermédiaire	3-5	Aucun
EXCE14A	Module 14A : Normes d'emploi A (principal) Analyser des normes d'emploi équitables et coopératives.	Débutant	1-2	Aucun
EXCE14B	Module 14B : Normes d'emploi B (principal) Analyser les normes d'emploi pour les travailleurs de la Saskatchewan.	Intermédiaire	2-4	14A
EXCE14C	Module 14C : Normes d'emploi C (facultatif) Comparer l'incidence des lois fédérales et provinciales sur les travailleurs de la Saskatchewan.	Avancé	2-3	14B
EXCE15 A, B, C, D	Module 15A, B, C, D : Sécurité au travail – Droits et responsabilités (principal) Analyser l'importance des droits et des responsabilités liés à la sécurité au travail.	Débutant	1-3	Aucun
EXCE16 A, B, C, D	Module 16A, B, C, D : Sécurité au travail – Risques et prévention (principal) Explorer les dangers en milieu de travail et leur prévention.	Intermédiaire	2-5	15A, B, C, D
EXCE17 A, B, C, D	Module 17A, B, C, D : Sécurité au travail – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (principal) Explorer le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).	Avancé	2-5	16A, B, C, D
EXCE18 A, B, C	Module 18A, B, C : Sécurité au travail – Santé et sécurité psychologiques (principal) Explorer la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail.	Intermédiaire	2-3	15B, C, D
EXCE19	Module 19 : Diversité au travail (principal) Examiner de quelle façon les croyances personnelles, culturelles et sociétales ont une incidence sur les relations en milieu de travail.	Avancé	2-4	Aucun
EXCE20	Module 20 : Éthique au travail et la vie privée (principal) Examiner les pratiques équitables et éthiques et le droit à la vie privée en milieu de travail.	Intermédiaire	3-5	Aucun

EXCE21	Module 21 : Comprendre les gains (principal) Analyser les composantes d'un talon de paie.	Intermédiaire	1-2	Aucun
EXCE80 A, B, C, D	Module 80A, B, C, D : Préparation pour le stage pratique A (principal) Explorer les facteurs qui contribuent à une expérience de stage pratique réussie.	Débutant Intermédiaire Avancé	3-5	3, 9 (10 niveau) 8 (20 and 30 niveau)
EXCE81 A, B, C, D	Module 81A, B, C, D : Préparation pour le stage pratique B (principal) Se préparer à l'expérience d'un stage pratique.	Débutant Intermédiaire Avancé	5-8	80A, B, C, D
EXCE82 A, B, C, D	Module 82A, B, C, D : Stage pratique (principal) Vivre une expérience de stage pratique.	Débutant Intermédiaire Avancé	30-50 50-70 60-80	81A, B, C, D
EXCE83 A, B, C, D	Module 83 B, C, D : Suivi du stage pratique (principal) Relier son expérience de stage pratique à ses objectifs personnels et de carrière.	Débutant Intermédiaire Avancé	3-5	82A, B, C, D
EXCE99 A, B, C, D	Module 99A, B, C, D : Études approfondies (facultatif)	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	

Configurations des cours – Modules principaux et facultatifs suggérés

Exploration de carrières et d'emplois 10				
Code de module	Modules (principal ou facultatif)	Niveau	Durée suggérée	Module(s) prérequis
EXCE1	Module 1 : Introduction au développement de carrière (principal) Explorer le processus de développement de carrière.	Débutant	1-2	Aucun
EXCE2	Module 2 : Compétences transférables (principal) Explorer les compétences transférables.	Débutant	3-5	Aucun
EXCE3	Module 3 : Portfolios de carrière (principal) Créer un portfolio professionnel.	Débutant	5-10	2
EXCE4	Module 4 : Types d'emplois (principal) Explorer les différents types d'emplois.	Débutant	2-3	1
EXCE5	Module 5 : Reconnaître les réseaux (facultatif) Examiner l'incidence possible du réseautage sur le cheminement de sa carrière.	Débutant	2-3	1
EXCE6	Module 6 : Source d'information sur la carrière (principal) Accéder à des sources d'information sur la carrière et les évaluer.	Débutant	1-2	1
EXCE7	Module 7 : Secteurs de l'industrie (principal) Explorer les secteurs de l'industrie.	Débutant	1-2	1, 2
EXCE9	Module 9 : Conscience de soi-même et choix de carrière (principal) Analyser l'influence d'une variété de facteurs sur ses décisions et sa planification de carrière.	Débutant	4--8	Aucun
EXCE14A	Module 14A : Normes d'emploi A (principal) Analyser des normes d'emploi équitables et coopératives.	Débutant	1-2	Aucun
EXCE15A	Module 15A : Sécurité au travail – Droits et responsabilités (principal) Analyser l'importance des droits et des responsabilités liés à la sécurité au travail.	Débutant	1-3	Aucun
EXCE16A	Module 16A : Sécurité au travail – Risques et prévention (principal) Explorer les dangers en milieu de travail et leur prévention.	Intermédiaire	2-5	15A

EXCE17A	Module 17A : Sécurité au travail – Système d’information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (principal) Explorer le Système d’information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).	Avancé	2-5	16A
EXCE21	Module 21 : Comprendre les gains (principal) Analyser les composantes d’un talon de paie.	Intermédiaire	1-2	Aucun
EXCE80A	Module 80A : Préparation pour le stage pratique A (principal) Explorer les facteurs qui contribuent à une expérience de stage pratique réussie.	Débutant	3-5	3, 9
EXCE81A	Module 81A : Préparation pour le stage pratique B (principal) Se préparer à l’expérience d’un stage pratique.	Débutant	5-8	80A
EXCE82A	Module 82A : Stage pratique (principal) Vivre une expérience de stage pratique.	Débutant	30-50	81A
EXCE83A	Module 83A : Suivi du stage pratique (principal) Relier son expérience de stage pratique à ses objectifs personnels et de carrière.	Débutant	3-5	82A
EXCE99A	Module 99A : Études approfondies (facultatif)	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	
	MINIMUM		100	

Exploration de carrières et d'emplois 20				
Code de module	Modules (principal ou facultatif)	Niveau	Durée suggérée	Module(s) prérequis
EXCE8	Module 8 : Cheminements de carrière (principal) Examiner plusieurs cheminements de carrière.	Intermédiaire	5-8	Aucun
EXCE10	Module 10 : Sensibilisation au choix d'une carrière (principal) Analyser sa compatibilité pour une variété d'emplois ou professions.	Intermédiaire	3-5	9
EXCE11	Module 11 : Planification de carrière (principal) Décrire des plans de carrière potentiels.	Intermédiaire	4-6	10
EXCE12	Module 12 : Information sur le marché du travail (principal) Interpréter l'information sur le marché du travail (IMT).	Intermédiaire	3-5	7
EXCE13	Module 13 : Recherche d'emploi (principal) Explorer les compétences, les outils et les stratégies qui soutiennent le processus de recherche d'emploi.	Intermédiaire	3-5	Aucun
EXCE14B	Module 14B : Normes d'emploi B (principal) Analyser des normes d'emploi pour les travailleurs en Saskatchewan.	Intermédiaire	2-4	14A
EXCE15B	Module 15B : Sécurité au travail – Droits et responsabilités (principal) Analyser l'importance des droits et des responsabilités liés à la sécurité au travail.	Débutant	1-3	Aucun
EXCE16B	Module 16B : Sécurité au travail – Risques et prévention (principal) Explorer les dangers en milieu de travail et leur prévention.	Intermédiaire	2-5	15B
EXCE17B	Module 17B : Sécurité au travail – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (principal) Explorer le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).	Avancé	2-5	16B
EXCE18A	Module 18A : Sécurité au travail – Santé et sécurité psychologiques (principal) Explorer la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail.	Intermédiaire	2-3	15B
EXCE80B	Module 80B : Préparation pour le stage pratique A (principal) Explorer les facteurs qui contribuent à une expérience de stage pratique réussie.	Intermédiaire	3-5	8

EXCE81B	Module 81B : Préparation pour le stage pratique B (principal) Se préparer à l'expérience d'un stage pratique.	Intermédiaire	5-8	80B
EXCE82B	Module 82B : Stage pratique (principal) Vivre une expérience de stage pratique.	Intermédiaire	50-70	81B
EXCE83B	Module 83B : Suivi du stage pratique (principal) Relier son expérience de stage pratique à ses objectifs personnels et de carrière.	Intermédiaire	3-5	82B
EXCE99B	Module 99B : Études approfondies (facultatif)	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	
	MINIMUM		100	

Exploration de carrières et d'emplois A30				
Code de module	Modules (principal ou facultatif)	Niveau	Durée suggérée	Module(s) prérequis
EXCE14C	Module 14C : Normes d'emploi C (facultatif) Comparer l'incidence des lois fédérales et provinciales sur les travailleurs de la Saskatchewan.	Avancé	2-3	14B
EXCE15C	Module 15C : Sécurité au travail – Droits et responsabilités (principal) Analyser l'importance des droits et des responsabilités liés à la sécurité au travail.	Débutant	1-3	Aucun
EXCE16C	Module 16C : Sécurité au travail – Risques et prévention (principal) Explorer les dangers en milieu de travail et leur prévention.	Intermédiaire	2-5	15C
EXCE17C	Module 17C : Sécurité au travail – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (principal) Explorer le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).	Avancé	2-5	16C
EXCE18B	Module 18B : Sécurité au travail – Santé et sécurité psychologiques (principal) Explorer la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail.	Intermédiaire	2-3	15C
EXCE19	Module 19 : Diversité au travail (principal) Explorer la façon dont les croyances personnelles, culturelles et sociétales ont une incidence sur les relations en milieu de travail.	Avancé	2-4	Aucun
EXCE80C	Module 80C : Préparation pour le stage pratique A (principal) Explorer les facteurs qui contribuent à une expérience de stage pratique réussie.	Avancé	3-5	8
EXCE81C	Module 81C : Préparation pour le stage pratique B (principal) Se préparer à l'expérience d'un stage pratique.	Avancé	5-8	80C
EXCE82C	Module 82C : Stage pratique (principal) Vivre une expérience de stage pratique.	Avancé	60-80	81C
EXCE83C	Module 83C : Suivi du stage pratique (principal) Relier son expérience de stage pratique à ses objectifs personnels et de carrière.	Avancé	3-5	82C
EXCE99C	Module 99C : Études approfondies (facultatif)	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	
	MINIMUM		100	

Exploration de carrières et d'emplois B30				
Code de module	Modules (principal ou facultatif)	Niveau	Durée suggérée	Module(s) prérequis
EXCE15D	Module 15D : Sécurité au travail – Droits et responsabilités (principal) Analyser l'importance des droits et des responsabilités liés à la sécurité au travail.	Débutant	1-3	Aucun
EXCE16D	Module 16D : Sécurité au travail – Risques et prévention (principal) Explorer les dangers en milieu de travail et leur prévention.	Intermédiaire	2-5	15D
EXCE17D	Module 17D : Sécurité au travail – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (principal) Explorer le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).	Avancé	2-5	16D
EXCE18C	Module 18C : Sécurité au travail – Santé et sécurité psychologiques (principal) Explorer la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail.	Intermédiaire	2-3	15D
EXCE20	Module 20 : Éthique au travail et la vie privée (principal) Examiner les pratiques équitables et éthiques et le droit à la vie privée en milieu de travail.	Intermédiaire	3-5	Aucun
EXCE80D	Module 80D : Préparation pour le stage pratique A (principal) Explorer les facteurs qui contribuent à une expérience de stage pratique réussie.	Avancé	3-5	8
EXCE81D	Module 81D : Préparation pour le stage pratique B (principal) Se préparer à l'expérience d'un stage pratique.	Avancé	5-8	80D
EXCE82D	Module 82D : Stage pratique (principal) Vivre une expérience de stage pratique.	Avancé	60-80	81D
EXCE83D	Module 83D : Suivi du stage pratique (facultatif) Relier son expérience de stage pratique à ses objectifs personnels et de carrière.	Avancé	3-5	82D
EXCE99D	Module 99D : Études approfondies (principal)	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	
	MINIMUM		100	

Modules suggérés pour les cours combinés au niveau secondaire

Code de module	Modules (principal ou facultatif)	Niveau	Durée suggérée	Module(s) prérequis
EXCE1	Module 1 : Introduction au développement de carrière Explorer le processus de développement de carrière.	Débutant	1-2	Aucun
EXCE2	Module 2 : Compétences transférables Explorer les compétences transférables.	Débutant	3-5	Aucun
EXCE3	Module 3 : Portfolios de carrière Créer un portfolio professionnel.	Débutant	5-10	2
EXCE4	Module 4 : Types d'emplois Explorer les différents types d'emplois.	Débutant	2-3	1
EXCE5	Module 5 : Reconnaître les réseaux Examiner l'incidence possible du réseautage sur le cheminement de sa carrière.	Débutant	2-3	1
EXCE6	Module 6 : Source d'information sur la carrière Accéder à des sources d'information sur la carrière et les évaluer.	Débutant	1-2	1
EXCE7	Module 7 : Secteurs de l'industrie Explorer les secteurs de l'industrie.	Débutant	1-2	1, 2
EXCE9	Module 9 : Conscience de soi-même et choix de carrière Analyser l'influence d'une variété de facteurs sur ses décisions et sa planification de carrière.	Débutant	4-8	Aucun
EXCE10	Module 10 : Sensibilisation au choix d'une carrière Analyser sa compatibilité pour une variété d'emplois ou professions.	Intermédiaire	3-5	9
EXCE12	Module 12 : Information sur le marché du travail Interpréter l'information sur le marché du travail (IMT).	Intermédiaire	3-5	7
EXCE13	Module 13 : Recherche d'emploi Explorer les compétences, les outils et les stratégies qui soutiennent le processus de recherche d'emploi.	Intermédiaire	3-5	Aucun
EXCE14A	Module 14A : Normes d'emploi A Analyser des normes d'emploi équitables et coopératives.	Débutant	1-2	Aucun
EXCE14B	Module 14B : Normes d'emploi B Analyser les normes d'emploi pour les travailleurs de la Saskatchewan.	Intermédiaire	2-4	14A

EXCE14C	Module 14C : Normes d'emploi C Comparer l'incidence des lois fédérales et provinciales sur les travailleurs de la Saskatchewan.	Avancé	2-3	14B
EXCE15A, B, C, D	Module 15A, B, C, D : Sécurité au travail – Droits et responsabilités Analyser l'importance des droits et des responsabilités liés à la sécurité au travail.	Débutant	1-3	Aucun
EXCE16A, B, C, D	Module 16A, B, C, D : Sécurité au travail – Risques et prévention Explorer les dangers en milieu de travail et leur prévention.	Intermédiaire	2-5	15A, B, C, D
EXCE17A, B, C, D	Module 17A, B, C, D : Sécurité au travail – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) Explorer le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).	Avancé	2-5	16A, B, C, D
EXCE18A, B, C	Module 18A, B, C : Sécurité au travail – Santé et sécurité psychologiques Explorer la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail.	Intermédiaire	2-3	15B, C, D
EXCE19	Module 19 : Diversité au travail Explorer de quelle la façon les croyances personnelles, culturelles et sociétales ont une incidence sur les relations en milieu de travail.	Avancé	2-4	Aucun
EXCE20	Module 20 : Éthique au travail et la vie privée Examiner les pratiques équitables et éthiques et le droit à la vie privée en milieu de travail.	Intermédiaire	3-5	Aucun
EXCE21	Module 21 : Comprendre les gains Analyser les composantes d'un talon de paie.	Intermédiaire	1-2	Aucun
EXCE99A, B, C, D	Module 99A, B, C, D : Études approfondies	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	

Module, résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

Module 1 : Introduction au développement de carrière (principal)		
Durée suggérée : 1 à 2 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer le processus de développement de carrière.	a. Discute du développement de carrière en tant que processus non linéaire qui se poursuit tout au long de sa vie. b. Différencie entre un emploi, une profession et une carrière. c. Décrit les trois niveaux (p. ex. la sensibilisation, l'exploration et l'expérimentation) du processus de développement de carrière. d. Réfléchit à son cheminement de carrière à ce jour et à celui d'un adulte de confiance. e. Discute d'éventuelles expériences qui auront une incidence sur son cheminement de carrière tout au long de sa vie.	

Module 2 : Compétences transférables (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer les compétences transférables.	a. Explique le terme « compétences transférables » et en donne des exemples dans le contexte de professions ou d'emplois en particulier. b. Établit une comparaison entre les compétences que décrivent la taxonomie des <i>compétences relatives à l'employabilité</i> et celles que décrit la taxonomie des <i>compétences essentielles</i>, qui ont été conçues respectivement par le <i>Conference Board du Canada</i> et <i>Ressources humaines et Développement des compétences Canada</i>. c. Établit une comparaison entre les compétences transférables et les compétences non techniques. d. Présente ses compétences transférables et ses compétences non techniques dans un portfolio de carrière personnel. e. Explore des activités de bénévolat dans la communauté et discute des possibilités qu'elles offrent pour perfectionner ses compétences transférables. f. Discute de possibilités de perfectionner ses compétences transférables dans le cadre d'activités de loisirs. g. Analyse les offres d'emploi locales et provinciales que l'on trouve dans diverses sources (p. ex. en ligne, sur papier et dans les médias sociaux) pour des qualifications requises communes, y compris les compétences.	

	h. Explore des façons de perfectionner et d'améliorer un ensemble de compétences pendant que l'on fréquente toujours l'école secondaire et en discuter. i. Décrit la façon dont les compétences perfectionnées à l'école secondaire peuvent être transférées dans le milieu de travail ou y être appliquées. j. Discute de quelle façon les compétences peuvent être transférées et évoluées tout au long d'un cheminement de carrière.
--	--

Module 3 : Portfolios de carrière (principal)		
Durée suggérée : 5 à 10 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 2
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Créer un portfolio professionnel.	a. Réfléchit à ses réalisations et ses qualités personnelles, ses forces, ses talents, ses compétences, ses capacités, ses intérêts, son éducation et sa formation en tant que fondement à l'élaboration et à l'organisation de ses artéfacts professionnels. b. Dresse une liste des types d'artéfacts professionnels (p. ex. des certificats, des exemples de travaux ou de projets scolaires, des photographies, des vidéos, des blogues, des vlogues, des sites Web personnels, des prix, un curriculum vitae, une lettre de présentation et des micro qualifications) qui mettent en évidence ses réalisations et ses qualités personnelles, ses forces, ses talents, ses compétences, ses capacités, ses intérêts, son éducation et sa formation. c. Discute des avantages et des inconvénients que pose l'organisation des artéfacts dans un portfolio sur papier ou en ligne/numérique. d. Discute des étapes communes (p. ex. la collecte, la réflexion et la sélection) pour déterminer quels artéfacts doivent être inclus dans un portfolio professionnel. e. Discute des avantages liés au fait d'avoir des portfolios personnel et professionnel distincts pour l'école, les objectifs professionnels, la vie personnelle et le travail. f. Élabore son portfolio professionnel, qui comprend un curriculum vitae, une lettre de présentation et d'autres artéfacts pertinents. g. Réfléchit au contenu de son portfolio professionnel et répond à des questions comme celles-ci : • Qui suis-je? • Quels sont mes points forts et mes points faibles? • Comment est-ce que j'ai démontré mes talents, mes compétences et mes capacités? • Quelles sont certaines de mes réalisations à l'école et à l'extérieur?	

	• Quels sont mes intérêts? h. Décrit le processus de modification des artéfacts professionnels (p. ex. la lettre de présentation ou le curriculum vitae) afin de répondre aux besoins d'une demande d'emploi précise et en expliquer la justification. i. Explore la façon de recourir à des plateformes en ligne et aux médias sociaux pour créer ou organiser des artéfacts professionnels.
--	---

Module 4 : Types d'emplois (principal)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 1
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer les différents types d'emplois.	a. Établit la différence entre différents types de travail comme le travail à temps plein ou à temps partiel, l'économie des petits boulots, le travail saisonnier, contractuel, occasionnel ou par quarts, le travail indépendant, l'entrepreneuriat et le bénévolat. b. Discute du moment où un individu peut faire chacun de ces types de travail et la raison pour laquelle il le fait. c. Dresse une liste des emplois dans sa communauté et les classe selon leur type. d. Discute de comment le travail ou le bénévolat soutient de façon positive la santé mentale et la citoyenneté engagée. e. Fait une réflexion sur des questions comme les suivantes : • Pourquoi les gens travaillent-ils? • Pourquoi les gens choisissent-ils une profession en particulier? • Quels sont mes objectifs professionnels et comment les atteindrai-je? • Pourquoi est-ce que je veux ou je ne veux pas faire carrière dans un domaine particulier? f. Effectue une recherche au sujet des carrières non traditionnelles et donne des exemples pertinents à sa collectivité, sa province et son pays.	

Module 5 : Reconnaître les réseaux (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 1
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner l'incidence possible du réseautage sur le cheminement de sa carrière.	a. Définit ce qu'est le réseautage. b. Établit une différence entre les réseaux personnels, sociaux et professionnels. c. Décrit ses réseaux personnels, sociaux et professionnels en répondant à des questions comme les suivantes : • Qui est-ce que je connais? • Qu'est-ce que je fais à l'extérieur de l'école? • Quelles sont les possibilités que ces réseaux offrent ou pourraient offrir? d. Reconnaît la façon dont le réseautage peut avoir une incidence sur ses possibilités de carrière et soutenir son cheminement de carrière. e. Discute de la façon dont l'activité en ligne et dans les médias sociaux, ainsi que son identité numérique peuvent avoir des répercussions positives et négatives sur son statut professionnel, son employabilité et ses perspectives de carrière. f. Identifie des alliés éventuels (p. ex. des personnes, des groupes, des entreprises, des établissements d'enseignement postsecondaire et des établissements de formation) qui pourraient faire partie de son réseau afin de soutenir au moins un intérêt dans son développement de carrière. g. Décrit des façons (p. ex. le bénévolat, l'observation au poste de travail et des entrevues exploratoires) de bâtir et élargir ses réseaux. h. Énumère les avantages et les inconvénients liés au réseautage avec un éventail d'alliés. i. Discute des avantages mutuels qu'offrent un apport à un réseau et le soutien fourni par celui-ci.	

Module 6 : Sources d'information sur la carrière (principal)		
Durée suggérée : 1 à 2 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 1
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Accéder à des sources d'information sur la carrière et les évaluer.	a. Discute de la façon de déterminer si une source d'information sur la carrière est considérée comme crédible. b. Mène des recherches sur la carrière dans des sources d'information que l'on trouve dans son école. c. Détermine diverses sources d'information sur la carrière (p. ex. les sites d'emplois en ligne, les sites de médias sociaux, les centres de carrières locaux, les collèges régionaux, les établissements d'enseignement postsecondaire, les programmes de planification de carrière en ligne, les organismes gouvernementaux, les centres pour les nouveaux arrivants, les publications imprimées, ainsi que les pairs et les adultes) et la façon dont ils peuvent soutenir le développement de carrière. d. Compare les types d'information disponibles sur une carrière selon une variété de sources.	

Module 7 : Secteurs de l'industrie (principal)		
Durée suggérée : 1 à 2 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 1, 2
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer les secteurs de l'industrie.	a. Mène des recherches sur les diverses façons de classier et d'organiser les professions, y compris l'outil de Classification nationale des professions (CNP) et le <i>Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)</i>. b. Dresse une liste des principaux secteurs de l'industrie à l'échelle locale, provinciale et nationale. c. Donne des exemples de professions et de perspectives d'emploi dans chacun des secteurs à ces trois niveaux. d. Discute de la façon dont des facteurs politiques, environnementaux, économiques, technologies et autres peuvent avoir une incidence sur les secteurs de l'industrie. e. Identifie les compétences transférables qui sont communes à de nombreux secteurs industriels.	

Module 8 : Cheminements de carrière (principal)		
Durée suggérée : 5 à 8 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner plusieurs cheminements de carrière.	a. Définit le terme « cheminement de carrière ». b. Discute des caractéristiques, des avantages et des inconvénients que posent les cheminements de carrière, y compris les éléments qui suivent : • la transition vers le monde du travail; • l'entrepreneuriat ou le travail autonome; • les études postsecondaires ou la formation, y compris la formation d'apprenti; • une année de voyage ou de congé. c. Dresse une liste de perspectives d'emploi éventuelles dans sa communauté, sa province ou son pays qui sont offertes dans le cadre du cheminement de transition vers le monde du travail. d. Mène des recherches sur l'avancement professionnel dans la population active et les possibilités de formation en cours d'emploi liées à la transition vers le monde du travail. e. Mène des recherches sur l'importance de l'entrepreneuriat ou du travail autonome dans sa communauté, sa province et son pays. f. Dresse une liste des sources d'information et de soutien (p. ex. <i>Women Entrepreneurs of Saskatchewan</i>, les bureaux de développement économique et les conseils tribaux) pour les entrepreneurs. g. Dresse une liste des professions qui exigent de faire des études ou de suivre une formation après ses études secondaires. h. Mène des recherches sur les facteurs liés aux études ou à la formation postsecondaire en Saskatchewan et au Canada, comme ceux qui suivent : • les types d'écoles (p. ex. université, collège ou institut); • le fait de décerner des grades, des diplômes, des certificats ou d'autres qualifications; • le processus de demande et les échéances; • les conditions d'admission; • les coûts; • la disponibilité; • la durée des programmes. i. Mène des recherches sur le processus qui permet de devenir un compagnon d'apprentissage dans la province de la Saskatchewan, y compris les voies de la formation d'apprenti et des gens de métier. j. Mène des recherches sur les possibilités locales, provinciales, nationales et mondiales qui pourraient être exploitées pendant une année de voyage ou de congé.	

	k. Discute des raisons qui mènent à prendre une année de voyage ou de congé après avoir terminé ses études secondaires. l. Justifie la viabilité de prendre une année de voyage ou de congé, en tenant compte de facteurs comme les répercussions sur ses finances. m. Discute du rôle de l'apprentissage tout au long de la vie quel que soit son choix de parcours professionnel.
--	--

Module 9 : Conscience de soi-même et choix de carrière (principal)		
Durée suggérée : 4 à 8 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Analyser l'influence d'une variété de facteurs sur ses décisions et sa planification de carrière.	a. Effectuer des inventaires personnels afin de déterminer ses valeurs, ses styles d'apprentissage, ses intérêts, sa personnalité, son intelligence émotionnelle, ses forces, ses intelligences multiples ou ses vertus. b. Réfléchit au lien entre les inventaires personnels et les perceptions de soi et de ses perspectives de carrière possibles. c. Explore les possibilités de stage pratique dans sa communauté en fonction des résultats des inventaires personnels.	

Module 10 : Sensibilisation au choix d'une carrière (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 9
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Analyser sa compatibilité pour une variété d'emplois ou professions.	a. Effectue des inventaires (p. ex. personnalité, valeurs, intérêts, croyances et attitudes) au moyen de logiciels ou d'outils de développement de carrière afin de comprendre son profil. b. Compare les résultats de son enquête personnelle à des correspondances professionnelles possibles dans les secteurs de l'industrie à l'échelle locale, provinciale et nationale. c. Explore les correspondances professionnelles relevées dans les résultats d'apprentissage de l'enquête personnelle. d. Réfléchit à sa compatibilité avec une variété de professions ainsi qu'avec l'information actuelle et projetée sur le marché du travail en vue d'élaborer un plan pour assurer sa transition pendant et après ses études secondaires.	

Module 11 : Planification de carrière (principal)		
Durée suggérée : 4 à 6 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 10
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Décrire des plans de carrière potentiels.	a. Discute de la relation entre le style de vie d'une personne et son ou ses choix professionnels. b. Explore les conditions de travail liées au style de vie, aux rôles et aux choix professionnels en tenant compte d'éléments comme ceux qui suivent : • les heures de travail; • l'emplacement; • la disponibilité du travail; • les déplacements requis; • la préférence pour le travail seul plutôt qu'avec d'autres; • la préférence pour l'exploitation de sa propre entreprise plutôt que le travail pour d'autres; • les possibilités de formation, d'études supplémentaires ou d'avancement; • l'environnement; • le niveau d'activité; • le salaire; • les autres avantages. c. Explore les exigences scolaires liées à une variété de professions. d. Planifie son cheminement de carrière pour les dix prochaines années en tenant compte d'au moins trois secteurs industriels d'intérêt.	

Module 12 : Information sur le marché du travail (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 7
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Interpréter l'information sur le marché du travail (IMT).	a. Décrit l'information sur le marché du travail (IMT). b. Mène des recherches sur les tendances (p. ex. les nouveaux emplois techniques, le vieillissement de la population active, les pénuries de travailleurs qualifiés et de main-d'œuvre, l'automatisation, l'utilisation de l'intelligence artificielle, l'économie des petits boulots, l'économie de partage, le déséquilibre des compétences, la rapidité du changement, le manque de littératie numérique et le taux de naissance) et leur incidence possible sur les possibilités d'emploi. c. Explore et interprète l'information sur le marché du travail pour sa communauté locale, sa province et son pays. d. Examine les tendances et les enjeux actuels dans le marché du travail et leur incidence possible sur soi-même et la société. e. Explore l'information sur le marché du travail et cerne les possibilités à court, à moyen et à long terme dans sa communauté locale, sa province et son pays. f. Prévoit les tendances susceptibles d'avoir une incidence sur les emplois du futur.	

Module 13 : Recherche d'emploi (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer les compétences, les outils et les stratégies qui soutiennent le processus de recherche d'emploi.	a. Mène des recherches sur des sources d'emploi et des affichages des emplois à l'échelle locale, provinciale et nationale. b. Mène des recherches afin de savoir comment les employeurs acceptent, examinent et analysent les curriculums vitae de candidats au moyen de processus comme les soumissions et le téléchargement de documents en ligne, la recherche par mots-clés et les systèmes de suivi automatique. c. Discute du processus pour remplir correctement un formulaire de demande d'emploi. d. Remplit des exemples de formulaires de demande d'emploi pour une variété de postes. e. Sonde le marché du travail caché et recommande des moyens d'y avoir accès. f. Discute du concept des préjugés inconscients et de leur incidence possible sur une recherche d'emploi.	

	g. Dresse une liste de questions posées couramment dans une entrevue et prépare des réponses. h. Montre des compétences efficaces pour une entrevue au moyen de scénarios de jeu de rôles ou d'entrevues simulées menées par des professionnels de la communauté qui comprennent les étapes communes d'une entrevue (p. ex. la présentation, les questions de l'intervieweur, les questions de la personne interrogée et la conclusion). i. Analyse sa performance pendant le jeu de rôles ou d'entrevue simulée et suggère des points à améliorer. j. Fait un jeu de rôle afin de montrer ce qu'il faut faire et ne pas faire lors d'une entrevue. k. Discute de la façon dont le réseautage, les entrevues, les formulaires de demande, les lettres de présentation, les curriculum vitae et les portfolios de carrière personnels peuvent soutenir la recherche d'emploi.
--	---

Module 14A : Normes d'emploi A (principal)		
Durée suggérée : 1 à 2 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Analyser des normes d'emploi équitables et coopératives.	a. Décrit les droits et les responsabilités d'une personne en ce qui concerne le traitement équitable en milieu de travail énoncés dans la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> et le <i>Saskatchewan Human Rights Code</i>. b. Dresse une liste des pratiques de travail équitables en milieu de travail énoncées dans <i>The Saskatchewan Employment Act</i>, 2019. c. Suscite des idées afin de dresser une liste de questions que les nouveaux employés devraient poser à leur employeur avant de commencer à travailler et montre les façons appropriées de les poser dans le cadre de jeux de rôles. Voici des exemples de questions : • Quel est mon horaire de travail et quelles sont mes heures de travail? • Quel est mon salaire? • Comment et quand serai-je payé? • Quelles sont les déductions qui seront prélevées à même mon chèque de paie? • Qui est mon superviseur? d. Discute de la façon de régler les conflits pouvant survenir en milieu de travail et suggère des solutions. e. Propose des solutions à un conflit en milieu de travail indiqué dans un éventail de scénarios.	

Module 14B : Normes d'emploi B (principal)		
Durée suggérée : 2 à 4 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 14A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Analyser les normes d'emploi pour les travailleurs de la Saskatchewan.	a. Discute des façons dont divers organismes (p. ex. Emploi et Développement social Canada, la Commission des droits de la personne de la Saskatchewan, la Saskatchewan Labour Relations Board, la Fédération du travail de la Saskatchewan et les syndicats) contribuent à des pratiques équitables en milieu de travail en Saskatchewan et au Canada. b. Analyse les droits des employeurs et des travailleurs, comme indiqué dans la partie II de la <i>Saskatchewan Employment Act, 2019</i> en ce qui concerne les pratiques de travail équitables suivantes : • les heures supplémentaires; • les pause-café et les pause-repas; • les horaires de travail; • l'indemnité de présence au travail; • la paie de vacances, y compris le congé annuel; • le travail par quarts et les quarts de travail réduit; • le travail non rémunéré pour cause de maladie ou de blessure; • les congés avec protection d'emploi; • le licenciement et la cessation d'emploi; • l'âge minimum d'emploi; • les uniformes et les vêtements spéciaux; • les jours fériés; • la prime pour le travail un jour férié; • l'équité salariale. c. Recherche les processus de dépôt de plaintes officielles liées aux normes d'emploi et à la discrimination sur le lieu de travail. d. Identifie les normes d'emploi liées à une profession d'intérêt ou à son lieu de travail actuel.	

Module 14C : Normes d'emploi C (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 14B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Comparer l'incidence des lois fédérales et provinciales sur les travailleurs de la Saskatchewan.	a. Énumère des exemples d'industries (p. ex. des services interprovinciaux et internationaux comme les chemins de fer, les pipelines, l'expédition et les services d'expédition; la radiodiffusion et la télédiffusion; le transport aérien; les banques; la plupart des silos-élévateurs, des minoteries et des broyeurs de graines; l'extraction minière et la transformation de l'uranium; la plupart des sociétés d'État fédérales et la fonction publique fédérale) qui sont règlementées à l'échelle fédérale par le <i>Code canadien du travail</i>. b. Énumère des exemples d'industries qui sont règlementées à l'échelle provinciale par <i>The Saskatchewan Employment Act, 2019</i>. c. Compare les normes d'emploi énumérées dans la partie II des normes d'emplois du <i>The Saskatchewan Employment Act, 2019</i> et dans le <i>Code canadien du travail</i> en ce qui concerne des facteurs comme ceux qui suivent : • les heures de travail; • les dispositions liées aux congés; • les vacances annuelles; • les dispositions relatives aux jours fériés; • les dispositions sur les avis; • le salaire minimum; • le versement des salaires; • le recouvrement des salaires; • la cession des salaires; • l'équité salariale; • les mesures discriminatoires; • les amendes. d. Participe à des scénarios de jeux de rôles qui montrent des façons de gérer la colère et de négocier et résoudre des conflits en milieu de travail. e. Crée un contrat de travail qui énonce les conditions de travail pour un milieu de travail particulier. f. Discute de façons de répondre aux conflits de travail comme les travailleurs qui ne sont pas payés pour leurs heures supplémentaires. g. Dresse une liste des organismes communautaires qui peuvent donner de l'information sur les normes d'emploi.	

Module 15A, B, C, D : Sécurité au travail – Droits et responsabilités (principal)		
Durée suggérée : 1 à 3 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Aucun
Remarque : Les enseignants doivent déterminer à quel point les élèves connaissent les droits et responsabilités en milieu de travail. Ils pourront ainsi voir s'ils doivent simplement revoir des concepts ou donner un enseignement plus approfondi.		
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Analyser l'importance des droits et des responsabilités liés à la sécurité au travail.	a. Décrit et réfléchit sur les trois droits fondamentaux que tous les travailleurs ont en vertu de la partie III Santé et sécurité au travail dans <i>The Saskatchewan Employment Act, 2019</i> et réfléchit : • le droit d'être informé des risques présents au travail et des moyens de les contrôler; • le droit de participer à l'identification, à l'évaluation, à l'élimination et au contrôle des risques présents au travail; • le droit de refuser d'exécuter une tâche qui présente un danger inhabituel pour sa santé. b. Effectue une recherche au sujet des responsabilités des employeurs et des travailleurs en ce qui concerne les normes de santé et de sécurité exigées par la loi en Saskatchewan. c. Discute des mesures qui peuvent être prises pour refuser un travail potentiellement dangereux. d. Participe dans des jeux de rôles afin de montrer comment refuser adéquatement l'exécution d'une tâche qui pourrait être dangereuse. e. Explique le but de la loi intitulée <i>The Saskatchewan Employment Act, 2019</i> et des règlements connexes et de quelle façon ils affectent les pratiques en milieu de travail. f. Mène une enquête sur la façon dont les travailleurs peuvent participer aux activités de santé et de sécurité au travail (p. ex. le comité de la santé et sécurité au travail, le perfectionnement professionnel, la formation et le respect des procédures liées à la sécurité). g. Discute de l'importance de signaler les incidents au travail, les cas dangereux, les blessures ou les maladies immédiatement et de la procédure adéquate pour le faire.	

Module 16A, B, C, D : Sécurité au travail – Risques et prévention des blessures (principal)		
Durée suggérée : 2 à 5 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 15A, B, C, D
Remarque : Les enseignants doivent déterminer à quel point les élèves connaissent les risques et la prévention. Ils pourront ainsi voir s'ils doivent simplement revoir des concepts ou donner un enseignement plus approfondi.		
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer les dangers en milieu de travail et la prévention des blessures.	a. Discute de quelle façon un accident du travail peut affecter le travailleur blessé et d'autres personnes telles que l'employeur, le superviseur, les collègues de travail, la famille et les amis. b. Différencie entre un danger et un risque sur le lieu de travail. c. Établit la différence entre les quatre catégories de risques pour la Santé et la sécurité au travail (SST) y compris les risques physiques (p. ex. soulever des objets lourds, les mouvements répétitifs, glisser/trébucher, travailler en hauteur, travailler seul, les coupures et les brûlures), chimiques (p. ex. les produits chimiques, la fumée, les vapeurs et les gaz), biologiques (p. ex. les virus, les champignons, les bactéries, la moisissures, les fluides corporels, les eaux usées, les déchets des animaux; la grippe) et psychologiques (p. ex. le harcèlement et l'intimidation, le stress, la fatigue, les quarts de travail). d. Donne des exemples de dangers possibles en milieu de travail dans les quatre catégories principales. e. Décrit les droits et les responsabilités des employeurs et des employés en ce qui concerne les risques sur le lieu de travail et comment ils peuvent travailler ensemble pour prévenir les risques sur le lieu de travail. f. Discute de l'importance d'une orientation appropriée, de la formation, de la supervision appropriée, des inspections du lieu de travail et du respect des pratiques de travail sécuritaires et donne des exemples de chacun pour une variété d'industries. g. Identifie les dangers possibles dans un éventail de milieux, y compris à la maison, à l'école et au travail. h. Examine les statistiques sur la sécurité pour les jeunes travailleurs en milieu de travail en Saskatchewan et au Canada et les compare à celles pour les travailleurs qui se situent dans d'autres fourchettes d'âge. i. Décrit les programmes ou les organismes de prévention actuels (p. ex. <i>Mission Zero</i>, <i>Right to Know</i>, <i>Work Safe Saskatchewan</i> et le <i>Saskatchewan Safety Council</i>) en Saskatchewan qui visent à sensibiliser et à prévenir les incidents en milieu de travail. j. Explique les règlements sur la santé et la sécurité propres à une profession d'intérêt en particulier. k. Détermine les responsabilités de l'employeur en ce qui concerne les dangers liés à la sécurité.	

	I. Discute de la nécessité de mettre en vigueur des lois et des règlements sur la santé et la sécurité.
--	---

Module 17A, B, C, D : Sécurité au travail – Système d’information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (principal)		
Durée suggérée : 2 à 5 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 16A, B, C, D
Remarque : Les enseignants doivent déterminer à quel point les élèves connaissent le SIMDUT. Ils pourront ainsi voir s’ils doivent simplement revoir des concepts ou donner un enseignement plus approfondi.		
Résultat d’apprentissage	Indicateurs	
Explorer le Système d’information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).	a. Discute de ce qu’est le Système d’information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et de son but et sa portée au travail. b. Établit la différence entre l’éducation générale et la formation au travail en ce qui concerne le SIMDUT 2015. c. Discute des facteurs qui déterminent le niveau de formation propre au milieu de travail dans le SIMDUT 2015. d. Décrit la hiérarchie des contrôles qui est la pratique standard sur le lieu de travail pour minimiser et éliminer l'exposition aux dangers, y compris : • l'élimination (enlever le danger physiquement); • la substitution (remplacer le danger); • les contrôles techniques (isoler les personnes du danger); • les contrôles administratifs (changer la façon dont le travail est effectué); • l'équipement de protection individuelle (protéger le travailleur avec un équipement de protection individuelle). e. Définit les quatre parties du SIMDUT 2015 (p. ex. identification des dangers et classification des produits, étiquettes affichant des symboles d’avertissement, fiches de données de sécurité [FDS], éducation des travailleurs et formation propre au lieu de travail) qui aident les travailleurs à manipuler des matières dangereuses de façon sécuritaire. f. Identifie les rôles et les responsabilités des employeurs, des travailleurs et des fournisseurs en ce qui concerne la manipulation sécuritaire des matières dangereuses. g. Décrit des deux principaux types d’étiquettes du SIMDUT 2015 (p. ex. fournisseurs et milieu de travail). h. Différencie l’étiquette apposée par le fournisseur et celle apposée en milieu de travail. i. Détermine les classes et les catégories de dangers. j. Décrit le but et le contenu des pictogrammes de dangers actuels. k. Identifie les 16 sections d’une fiche de données de sécurité (FDS).	

	l. Décrit l'utilité des FDS pour aider à contrôler les matières dangereuses. m. Participe dans une variété de scénarios de jeux de rôle qui requièrent une évaluation des matières dangereuses et une réaction appropriée.
--	---

Module 18A, B, C : Sécurité au travail – Santé et sécurité psychologiques (principal)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 15B, C, D
Remarque : Les enseignants doivent déterminer à quel point les élèves connaissent la santé et la sécurité psychologiques. Ils pourront ainsi voir s'ils doivent simplement revoir des concepts ou donner un enseignement plus approfondi.		
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail.	a. Définit ce qu'est la conciliation travail-vie et son lien avec le maintien du bien-être personnel. b. Mène des recherches sur la prévalence des maladies mentales au Canada et des répercussions connexes sur le milieu de travail. c. Mène des recherches sur l'incidence du stress, y compris du stress financier personnel sur la productivité au travail. d. Discute des avantages d'avoir un milieu de travail sain et sécuritaire sur le plan psychologique pour les employés et les employeurs. e. Effectue une recherche sur la responsabilité des employeurs quant à l'établissement d'un lieu de travail sécuritaire sain au niveau psychologique. f. Décrit des façons pratiques dont les employés peuvent contribuer à l'établissement d'un milieu de travail sain et sécuritaire au niveau psychologique. g. Mène des recherches sur les obligations et les responsabilités des employeurs en ce qui concerne la santé mentale au travail énoncé dans <i>The Saskatchewan Employment Act, 2019</i> . h. Mène des recherches sur les mesures d'adaptation (p. ex. la modification des tâches, les heures de travail flexibles, le partage du travail et les modifications à l'environnement de travail) que les employés qui souffrent de problèmes ou de troubles de santé mentale peuvent demander. i. Mène des recherches sur « l'obligation de prendre des mesures d'adaptation » des employeurs telle que prévue dans la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i> . j. Discute des obstacles (p. ex. le manque de sensibilisation à l'égard de mesures d'adaptation possibles, le manque de sensibilisation sur les endroits où trouver des soutiens, le manque de confiance pour faire une demande de mesures d'adaptation) que doivent affronter les employés au	

	moment de divulguer un problème de santé mentale ou une maladie mentale ou de demander des mesures d'adaptation. k. Mène des recherches sur les sources de soutien (p. ex. le ministère des Ressources humaines, le syndicat, l'Autorité de la santé de la Saskatchewan, l'Association canadienne pour la santé mentale, la Commission de la santé mentale du Canada et le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail) pour ceux qui souffrent de problèmes ou de troubles de santé mentale au travail.
--	--

Module 19 : Diversité au travail (principal)		
Durée suggérée : 2 à 4 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer de quelle façon les croyances personnelles, culturelles et sociétales ont une incidence sur les relations en milieu de travail.	a. Discute des avantages à reconnaître, à accepter et à intégrer la diversité en milieu de travail pour les relations au travail. b. Mène une enquête sur la diversité culturelle dans sa communauté et sur son incidence dans les milieux de travail locaux. c. Discute de la façon dont la discrimination fondée sur des facteurs comme l'origine ancestrale, la nationalité, la croyance, la diversité des genres, l'orientation sexuelle, l'âge, la religion et la déficience peut avoir une incidence sur le milieu de travail. d. Étudie les défis auxquels sont confrontés les groupes sous-représentés (p. ex. les personnes ayant un handicap, les groupes ethniques ou culturels, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers et bispirituelles) sur le lieu de travail. e. Discute des avantages à discuter ouvertement afin d'établir des normes qui favorisent le respect, la compréhension mutuelle et l'inclusion en milieu de travail. f. Réfléchit aux croyances personnelles et aux préjugés inconscients ainsi qu'à leur impact potentiel sur les relations sur le lieu de travail.	

Module 20 : Éthique au travail et confidentialité (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner les pratiques équitables et éthiques et le droit à la vie privée en milieu de travail.	a. Décrit l'incidence des comportements éthiques (p. ex. la responsabilité, l'honnêteté et la confidentialité) et des comportements contraires à l'éthique (p. ex. le conflit d'intérêts, la toxicomanie, le harcèlement sexuel, l'intimidation, le vol, la falsification de documents et de rapports et les fausses déclarations) et leur impact sur le milieu de travail. b. Mène des recherches sur l'évolution des syndicats en Saskatchewan et au Canada. c. Enquête sur le rôle des syndicats en milieu de travail. d. Discute des attentes communes pour les membres d'un syndicat dans un milieu de travail. e. Discute des avantages et des inconvénients à être employé dans un milieu de travail syndiqué. f. Mène une enquête sur le terme « harcèlement » et discute des répercussions possibles du harcèlement sur la santé mentale et le bien-être. g. Discute des façons de gérer le harcèlement à son égard ou à l'égard des autres au travail. h. Compare le code d'éthique de l'école à celui d'un milieu de travail. i. Compare les attentes des employeurs et des employés en ce qui concerne des pratiques d'emploi équitables et éthiques. j. Recherche les droits et des responsabilités des employés et des employeurs qui soutiennent une culture de respect de la vie privée en milieu de travail.	

Module 21 : Comprendre les gains (principal)		
Durée suggérée : 1 à 2 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Analysez les composantes d'un talon de paie.	a. Différencie entre les divers types de périodes de paie pour les employés, comme la paie hebdomadaire, toutes les deux semaines ou bimensuelle et mensuelle et discute de leur impact sur le budget personnel. b. Discute des méthodes de paiement comme le dépôt direct, le paiement en argent comptant et le paiement par chèque. c. Identifie les informations qui doivent être présentes sur un talon de paie ou sur un relevé de paiement tel que requis par la loi (partie II normes d'emploi dans <i>The Saskatchewan Employment Act, 2019</i>). d. Différencie entre les déductions obligatoires (l'impôt sur le revenu, le Régime de pensions du Canada et l'assurance-emploi), celles qui sont permises (p. ex. les cotisations des employés aux régimes de retraite, les dons de charité faits volontairement par un employé et les achats volontaires de biens, de services ou de marchandises par un employé auprès de l'employeur) et celles qui sont illégales (p. ex. les déductions pour vol présumé, les dommages, les bris et travail de mauvaise qualité). e. Calcule la paie brute pour diverses situations de gains, comme les contrats, les salaires horaires et les commissions. f. Détermine des stratégies pour gérer une erreur de paie.	

Module 80A, B, C, D : Préparation pour le stage pratique A (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveaux : Débutant, Intermédiaire, Avancé	Prérequis : Modules 3, 9 (niveau 10) Modules 8 (niveaux 20 et 30)
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer les facteurs qui contribuent à une expérience de stage pratique réussie.	a. Explique les rôles et les responsabilités de chaque partenaire (p. ex. l'élève, le parent, le tuteur, l'enseignant ou tout autre membre du personnel de l'école et l'employeur) qui jouent un rôle dans le stage pratique. b. Mène des recherches sur l'entreprise ou l'organisation afin de se familiariser avec ses activités. c. Participe à des scénarios de jeux de rôles qui pourraient survenir pendant le stage pratique, comme ceux qui suivent : - offrir un service à la clientèle; - collaborer avec des collègues; - gérer un désaccord; - exprimer son point de vue ou son opinion sur un dossier. d. Identifie les risques pour la sécurité qui pourraient survenir pendant l'expérience du stage pratique. e. Dresse une liste de questions liées aux risques professionnels et à la sécurité à poser à l'employeur où se déroule le stage pratique, comme celles qui suivent : - Quels sont les risques physiques, chimiques, ergonomiques ou biologiques dont je devrais être au courant dans le cadre de mon stage pratique? - Quand est-ce que je recevrai une formation et une séance d'orientation sur la sécurité au travail avant de commencer à travailler? - Où puis-je trouver les extincteurs d'incendie, les trousseaux de premiers soins et de l'aide en cas d'urgence? - Quel type d'équipement de sécurité ou quels autres vêtements dois-je porter? Sont-ils fournis? - Que dois-je faire si je me blesse ou si j'ai un accident au travail? - Comment puis-je communiquer avec mon comité de santé et sécurité ou son représentant? - Y a-t-il des procédures de santé et de sécurité que je dois suivre? - Qui est la personne chargée de donner les premiers soins? - Où sont affichés les avis sur la sécurité? - Que dois-je faire en cas d'incendie ou d'urgence? f. Identifie les normes d'emploi (p. ex. le port d'un uniforme) qui peuvent concerner son stage. g. Réfléchit à son droit de savoir, son droit de participer et son droit de refuser pendant le stage pratique.	

	h. Établit des objectifs personnels et des objectifs d'apprentissage pour le stage pratique en consultation avec un parent ou un tuteur, l'enseignant ou tout autre membre du personnel de l'école et l'employeur.
--	--

Module 81A, B, C, D : Préparation pour le stage pratique B (principal)		
Durée suggérée : 5 à 8 heures	Niveaux : Débutant, Intermédiaire, Avancé	Prérequis : Module 80A, B, C, D
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Se préparer à l'expérience d'un stage pratique.	a. Sélectionne des artéfacts professionnels (p. ex. le curriculum vitae, la lettre de présentation) tels que requis pour le stage pratique et les fournit à l'employeur où se déroule le stage. b. Élabore un guide de procédures pour le stage pratique qui comprend des éléments comme ceux qui suivent : • l'aller-retour du lieu où se déroule le stage pratique; • les heures de travail; • les lignes directrices sur les absences et les retards; • le code vestimentaire; • la description de travail; • la résolution de conflits. c. Compile une trousse d'information de l'employeur qui comprend des documents (p. ex. des formulaires de permission, des journaux, des formulaires d'autoévaluation et d'évaluation par l'employeur) requis pour le stage pratique. d. Décrit l'incidence de facteurs tels que ses études et d'autres expériences comme le travail rémunéré, non rémunéré et le bénévolat; l'image de soi; la personnalité; les besoins; les valeurs; les intérêts; les connaissances; les compétences; les attitudes; et les objectifs et le plan de carrière peuvent avoir sur son apport potentiel au milieu de travail. e. Suscite des idées afin de dresser une liste de questions à poser à l'employeur avant de commencer le stage pratique; ces questions peuvent comprendre les suivantes : • Quel est mon horaire de travail et quelles sont mes heures de travail? • Qui est mon superviseur? • Que devrais-je porter? • Quelles sont les normes attendues en matière de compétences de soins personnels? • À quel moment recevrai-je une formation sur la sécurité? f. Développe une liste de questions qui pourraient être posées par un employeur lors de la pré-entrevue du stage pratique et prépare les réponses pour celles-ci.	

	g. Participe à une entrevue avec l'employeur avant de commencer le stage pratique. h. Réfléchit à sa performance pendant l'entrevue.
--	--

Module 82A, B, C : Stage pratique (principal)		
Durée suggérée : 30 à 50 heures (10) 50 à 70 heures (20) 60 à 80 heures (A30, B30)	Niveaux : Débutant, Intermédiaire, Avancé	Prérequis : Module 81A, B, C, D
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Vivre une expérience de stage pratique.	a. Met en application les compétences et les capacités pertinentes pendant l'expérience de stage pratique. b. Documente son expérience au moyen d'outils électroniques et autres comme des vlogues, des blogues, des feuilles d'enregistrement et des journaux pour résumer des éléments comme ceux qui suivent et y réfléchir : - les heures de travail, y compris les pauses; - les responsabilités et les tâches exécutées; - les droits et les responsabilités des travailleurs et le rôle du syndicat, s'il y a lieu; - les interactions avec l'employeur, les membres du personnel, les clients et d'autres; - la raison d'être de l'entreprise ou de l'organisation; - les compétences transférables acquises et montrées pendant le placement professionnel qui améliorent son employabilité. c. Documente ses observations sur les normes d'emploi, l'éthique au travail, la vie privée, la culture, les droits et les responsabilités, la santé et la sécurité au travail et le réseautage pendant le stage pratique.	

Module 83A, B, C, D : Suivi du stage pratique (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveaux : Débutant, Intermédiaire, Avancé	Prérequis : Module 82A, B, C, D
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Relier son expérience de stage pratique à ses objectifs personnels et de carrière.	a. Met en valeur ses compétences et ses capacités démontrées au cours du stage pratique à l'aide d'artéfacts, de preuves du développement de compétences et de réflexions personnelles sur des aspects de l'expérience professionnelle tels que : • les heures travaillées; • les responsabilités et les tâches exécutées; • l'importance de l'attitude envers le travail et la prise de responsabilité pour ce qui doit être fait; • des détails concernant le salaire au niveau d'entrée, les échelles salariales et le potentiel de gains; • les droits et les responsabilités des travailleurs et le rôle du syndicat, le cas échéant; • la présence de dangers sur le lieu de travail et la manière dont ils ont été réglés. • la structure de la propriété (p. ex. société, franchise, entreprise individuelle à propriétaire unique, société de personnes); • les possibilités d'avancement dans le lieu de travail et ailleurs dans l'industrie. b. Résume l'expérience du stage pratique en considérant des éléments tels que : • les interactions avec l'employeur, le personnel, les clients et autres; • les réalisations personnelles; • les apprentissages sur soi-même; • les apprentissages sur le monde du travail; • les apprentissages sur les carrières en milieu de travail; • la démonstration personnelle des compétences, des capacités et de la compréhension. c. Met à jour les artéfacts de carrière (p. ex. un curriculum vitae ou preuves d'apprentissage) à la suite du stage pratique. d. Prépare une lettre, une note, une carte ou une autre communication pour l'employeur du stage pratique à titre de remerciement. e. Développe et/ou réexamine les objectifs personnels et de carrière en fonction de l'expérience du stage pratique.	

Module 99A, B, C, D : Études approfondies (facultatif)		
Durée suggérée : 10-25 heures	Niveaux : Débutant, Intermédiaire, Avancé	Prérequis : Aucun
Remarque : Le module d'études approfondies ne peut être utilisé qu'une seule fois pour chaque cours de 100 heures. Aperçu du module : L'évolution des besoins de la société et des besoins personnels, les progrès de la technologie et les exigences de régler les problèmes actuels nécessitent un programme d'études souple qui puisse accueillir de nouveaux moyens de soutenir l'apprentissage à l'avenir. Le module d'études approfondies est conçu pour donner aux écoles et aux enseignants l'occasion de répondre aux exigences actuelles et futures qui ne sont pas prévues dans les modules actuels du programme d'études des APA. Cette souplesse permet à une école ou un enseignant de concevoir un nouveau module par crédit pour compléter ou approfondir l'étude des modules principaux et les modules facultatifs pour répondre aux besoins particuliers des élèves ou de la communauté. Le module d'études approfondies est conçu pour approfondir le contenu des cours purs et proposer des modules de cours combinés au-delà de la portée de la gamme disponible de modules des APA, que ce soit en termes de profondeur ou d'étendue. La liste des possibilités de sujets d'études ou de projets pour l'approche du module d'études approfondies est aussi variée que l'imagination de ceux qui utilisent le module. Les lignes directrices du module d'études approfondies devraient être utilisées pour renforcer les connaissances, les compétences et les processus préconisés dans le programme d'études des APA. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les lignes directrices pour le module d'études approfondies, veuillez consulter le document intitulé <i>Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation</i>.		

Mesure et évaluation de l'apprentissage de l'élève

La mesure et l'évaluation sont des activités continues qui sont planifiées en fonction des résultats d'apprentissage du programme d'études, ou dérivées de ceux-ci et qui cadrent avec les stratégies d'enseignement. La portée et la profondeur de chaque résultat d'apprentissage, telles que définies par les indicateurs de réalisation, renseignent l'enseignant sur les habiletés, les processus et les connaissances qui méritent d'être mesurés.

La mesure est le processus continu de collecte d'information visant à mettre en évidence les apprentissages et les besoins des élèves.

L'évaluation est le processus ultime d'interprétation de l'information recueillie par des mécanismes de mesure utiles et appropriés, dans le but de prendre des décisions ou de rendre des jugements, souvent au moment de l'établissement des bulletins.

Pour être efficaces et authentiques, la mesure et l'évaluation passent par :

- la conception de tâches à réaliser qui s'alignent sur les résultats d'apprentissage du programme d'études;
- la participation des élèves à la détermination des moyens par lesquels ils pourront faire la preuve de leurs apprentissages;
- la planification des trois phases du processus de mesure et d'évaluation indiquées ci-après.

Évaluation formative <i>continue dans la salle de classe</i>		Évaluation sommative <i>ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales</i>
Évaluation pour l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage	Évaluation de l'apprentissage
• rétroaction par l'enseignant, réflexion de l'élève et rétroaction des pairs • appréciation fondée sur les résultats d'apprentissage du programme d'études, traduisant la réalisation d'une tâche d'apprentissage précise • révision du plan d'enseignement en tenant compte des données recueillies	• autoévaluation • informations données à l'élève sur son rendement l'incitant à réfléchir aux moyens à prendre pour améliorer son apprentissage • critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages et de ses objectifs d'apprentissage personnels • adaptations faites par l'élève à son processus d'apprentissage en fonction des informations reçues	• évaluation par l'enseignant fondée sur des critères établis provenant des résultats d'apprentissage • jugement du rendement de l'élève par rapport aux Résultats d'apprentissage • transmission du rendement de l'élève aux parents ou aux tuteurs, au personnel de l'école et des conseils ou divisions scolaires *Cette évaluation peut être normative, c'est-à-dire basée sur la comparaison du rendement de l'élève à celui des autres.

Il existe une relation étroite entre les résultats d'apprentissage, les approches pédagogiques, les activités d'apprentissage et l'évaluation. Les évaluations doivent refléter les processus cognitifs et le ou les niveaux de connaissance indiqués par les résultats d'apprentissage. Une évaluation authentique collectera uniquement les données au niveau pour lequel elle a été conçue.

Lexique

Alliés – des individus et organisations qui appuient le cheminement de carrière d’une personne.

Apprentissage – un système structuré formé de formation supervisée qui mène à la certification dans l’un des métiers désignés de la Saskatchewan; il se compose d’une formation au travail et d’un apprentissage en salle de classe.

Artéfact – un objet créé ou développé par un individu et qui est inclus dans un portfolio.

Avancement professionnel – la progression d’un poste de premier échelon à des niveaux plus élevés de paie, de compétence, de responsabilité ou d’autorité.

Carrière – la somme des expériences de vie d’une personne; chaque personne a une carrière, qui comprend l’ensemble de ses rôles au travail, dans son apprentissage, dans ses loisirs, dans sa communauté et dans sa famille.

Classification nationale des professions (CNP) – le système national du Canada pour organiser et décrire les professions.

Compétences essentielles – une liste de compétences dont les personnes ont besoin pour apprendre, travailler et vivre; cette liste a été conçue par Développement des ressources humaines Canada.

Compétences non techniques – les compétences interpersonnelles (personnes) telles que la communication, la capacité d’écoute, l’éthique de travail, le travail d’équipe, le positivisme, la gestion du temps et l’empathie, requises pour réussir au travail.

Compétences liées à l’employabilité – la liste d’habiletés qui indiquent les compétences requises dans tous les milieux de travail conçue par le Conference Board du Canada en consultation avec des employeurs.

Compétences transférables – des habiletés et capacités pouvant être transférées d’une situation ou d’une tâche à l’autre.

Culture de la protection de la vie privée – un environnement où la vie privée est valorisée et respectée contribuant ainsi au moral et à la confiance mutuelle.

Développement de carrière – un processus non linéaire que l’on suit tout au long de sa vie pour gérer son travail, ses loisirs et sa transition vers son avenir de choix; le programme d’études du développement de carrière comporte les trois niveaux qui suivent :

- **Sensibilisation** - Les individus participent à des expériences d’apprentissage qui les sensibilisent davantage aux principes de la formation au choix d’une carrière, aux autres possibilités professionnelles et aux autres cheminements de carrière ainsi qu’aux qualités personnelles, aux compétences et aux préférences qui influencent les décisions liées à la carrière. Parmi les activités de sensibilisation au choix d’une carrière, notons les observations au poste de travail, les visites sur place, les journées de stage et les inventaires de professions.

- **Exploration** - Les individus deviennent plus sensibilisés, ce qui leur permet de commencer à explorer les options qui leur sont offertes et qui correspondent à leurs décisions et à leurs objectifs de carrière et de vie. Ils commencent à prendre des décisions en fonction de l'information sur la carrière qu'ils ont recueillie et des connaissances sur eux-mêmes. Parmi les activités d'exploration, notons les observations au poste de travail, les journées de stage, les salons professionnels, les monographies sur la carrière, l'analyse de l'information sur le marché du travail, les activités d'autoréflexion et les inventaires personnels et de carrière. Les expériences de stage pratique dans les arts pratiques et appliqués peuvent commencer au niveau de l'exploration. Les cours sur l'exploration de la carrière et du travail offrent un apprentissage axé sur le travail au niveau de l'exploration à la plupart des élèves.
- **Expérience** - Les élèves ont pris des décisions de carrière en fonction des choix disponibles, de leur connaissance de soi et de l'information recueillie pendant la sensibilisation et l'exploration. Le niveau de l'expérience, plus spécialisé que les autres, peut sous-entendre le perfectionnement des compétences ou la formation professionnelle qui permettent de mettre en pratique et de mettre au point les habiletés liées à un emploi ou à une profession en particulier. L'état de préparation sur le plan du développement et la maturité sont étroitement liés à la profondeur de l'apprentissage expérientiel auquel l'individu participera.

Économie à la demande – un marché du travail caractérisé par la prévalence de contrats à court terme ou de travail à la pige plutôt que des emplois permanents.

Économie de partage – un système économique dans lequel des biens ou des services sont partagés entre des individus gratuitement ou contre rémunération et souvent facilité par une plateforme communautaire en ligne (p. ex. Uber et Airbnb).

Emploi – un ensemble précis de fonctions exécutées pour un employeur particulier comme une infirmière en salle d'opération dans un hôpital donné.

Entrepreneur – une personne qui démarre une entreprise elle-même.

Équilibre travail-vie – l'équilibre entre le temps consacré au travail et celui consacré à d'autres aspects de la vie, y compris les intérêts personnels, la famille et les activités sociales ou de loisirs.

Économie des petits boulots – un marché de travail caractérisé par une prévalence de contrats à court terme et de travail à la pige plutôt que d'emplois permanents.

Identité numérique – le recueil d'information au sujet d'un individu qui est présent en ligne.

Information sur le marché du travail – les connaissances, les faits, les données ou les idées quelconques que les Canadiens peuvent utiliser pour prendre des décisions sur leurs choix liés à leur apprentissage, leurs études, leur formation, leur emploi et leur milieu de travail.

Intelligences multiples – des façons différentes d'apprendre et de mettre en application cet apprentissage dans la vie quotidienne.

Marché du travail – l’offre et la demande en main-d’œuvre, où les employés font l’offre et les employeurs, la demande; il s’agit d’une composante importante de toute économie, qui est intrinsèquement liée aux marchés des capitaux, des biens et des services.

Marché du travail caché – un marché où les emplois ne sont pas annoncés ni affichés en ligne.

Micro qualifications – des certifications ou diplômes mineurs pour la maîtrise d’un sujet ou d’une habileté en particulier qui sont généralement de nature technique.

Nouveaux emplois techniques – des emplois qui requièrent des compétences techniques pertinentes, plutôt qu’un grade postsecondaire traditionnel.

Objectifs de carrière – un vaste ensemble d’objectifs qui comprennent tous les aspects de la carrière d’une personne.

Portfolio – une compilation de preuves collectées au fil du temps sur l’apprentissage d’un élève; il montre les efforts, la progression et les réalisations de l’élève. Un portfolio peut être cumulatif, axé sur le perfectionnement ou axé sur le travail exemplaire.

Profession – un groupe d’emplois ayant des tâches et une formation semblables; les soins infirmiers sont un exemple de profession.

Santé mentale – un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d’être en mesure d’apporter une contribution à la communauté.

Santé psychologique – voir la définition du terme « santé mentale ».

Secteur – un segment important de l’économie sous lequel on peut classer un grand nombre d’entreprises. À titre d’exemple, notons l’agriculture, l’éducation, le gouvernement, l’extraction minière, les loisirs et les arts.

Travail autonome – des gains réalisés pour soi dans le cadre d’un projet entrepreneurial.

Références

- Brophy, J. et Alleman, J. (1991). A caveat: Curriculum integration isn't always a good idea. *Educational Leadership*, 49, 66.
- Ermine, W. (2006). The space between two knowledge systems. In an article by Dawn Ford retrieved January 20, 2010 from <http://www.expressnews.ualberta.ca/article.cfm?id=7393>.
- Kuhlthau, C. C., Maniotes, L.K. et Caspari, A.K. (2007). *Guided inquiry: A framework for learning through school libraries in 21st century schools*. Westport, CN : Libraries Unlimited.
- Mills, H. et Donnelly, A. (2001). *From the ground up: Creating a culture of inquiry*. Portsmouth, NH : Heinemann Educational Books, Ltd.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2008). *Renewed objectives for the common essential learnings of critical and creative thinking (CCT) and personal and social development (PSD)*. Regina SK : Saskatchewan Ministry of Education.
- Saskatchewan Ministry of Education. (2008). *Understanding the common essential learnings: A handbook for teachers (1988, pages 42-49)*. Regina, SK : Saskatchewan Ministry of Education.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2011). *Core curriculum: Principles, time allocations, and credit policy*. Regina, SK : Government of Saskatchewan.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2018). *Inspirer la réussite : Cadre stratégique des Premières Nations et des Métis de la prématernelle à la 12^e année*. Regina, SK : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.
- Saskatchewan Ministry of Labour Relations and Workplace Safety. (2019). *Rights and Responsibilities: A Guide to Employment Standards in Saskatchewan, Part II of The Saskatchewan Employment Act*. Regina, SK : Government of Saskatchewan.
- Smith, M. (2001). Relevant curricula and school knowledge: New horizons. In K.P. Binda et S. Calliou (Eds.), *Aboriginal education in Canada: A study in decolonization* (pp. 77-88). Mississauga, ON : Canadian Educators' Press.
- Wiggins, G. et McTighe, J. (2005). *Understanding by design* (2nd ed.). Alexandria, VA : Association for Supervision and Curriculum Development.
- WorkSafe Saskatchewan. (2018). *Guide for New Workers*. Regina, SK : Government of Saskatchewan.